

LE DÉCROCHAGE DES JEUNES

COMPRENDRE ET AGIR

BREAK POVERTY
FOUNDATION



**Vers une
compréhension
renouvelée du
décrochage scolaire**

Préface par Denis Metzger, Président de Break Poverty Foundation

Le décrochage des jeunes est un drame national qu'il convient d'étudier en toute objectivité et de façon factuelle. C'est la clé des solutions à concevoir. C'est l'ambition du présent ouvrage.

En France, un enfant sur cinq vit sous le seuil de pauvreté et parmi eux 40 % n'atteindront pas le Bac. Dans certains quartiers, ce taux – qui mesure l'échec de notre système socio-éducatif – dépasse les 70 %. La moitié de ces enfants décrocheurs, qui démarrent dans la vie sans diplôme seront encore chômeurs trois ans après. Ils resteront pauvres toute leur vie et transmettront ce modèle d'échec et d'exclusion à leurs enfants et à leurs petits-enfants.

Mesuré par le nombre de jeunes sortis sans diplôme de leur formation initiale au sein de l'Education Nationale, le nombre de décrocheurs s'est réduit chaque année depuis 50 ans. C'est un motif de satisfaction pour les responsables des politiques éducatives du pays. Pourtant, et c'est un paradoxe, le nombre de jeunes adultes qui se retrouvent en dehors de l'emploi et hors de toute formation, lui, ne se réduit pas. Il stagne en France. Il stagne alors qu'il baisse dans la plupart des pays de l'OCDE.

Break Poverty Foundation, qui analyse les facteurs conduisant à la grande pauvreté et promeut les meilleures actions pour la prévenir, a engagé une revue des mécanismes qui provoquent l'échec scolaire et l'exclusion sociale.

Ce travail a consisté en un examen des enquêtes de terrain réalisées auprès de jeunes en difficulté scolaire ou d'insertion professionnelle, la compilation de 150 travaux de chercheurs, l'exploitation des données statistiques disponibles, l'interview de nombreux professionnels et la réalisation d'analyses nouvelles.

Le travail a d'abord permis de confronter à la réalité des faits un certain nombre d'idées reçues, fausses, concernant le décrochage scolaire, ses origines, et les politiques pour le prévenir.

Ce que nous apporte ensuite cet ouvrage, c'est une meilleure compréhension de qui sont ces jeunes. Ils constituent un groupe assez homogène composé de jeunes de milieux défavorisés : la mère a été peu scolarisée et le père, s'il est actif, occupe un emploi peu qualifié. Leurs difficultés à l'école ont débuté dès la première année du primaire et se sont poursuivies tout au long du collège.

Ce travail met enfin en exergue deux axes d'investissement prioritaires pour une amélioration du sort des jeunes en décrochage. Bien sûr, initier de profonds changements de l'institution scolaire pour la rendre moins monolithique et plus adaptable, mais aussi renforcer et revaloriser les parcours extra-scolaires d'accompagnement des jeunes qui ne trouvent pas leur place à l'école.

Ces axes d'investissement prioritaires ne constituent ni un catalogue d'actions concrètes « prêtes à l'emploi » à destination des acteurs de terrain, ni un programme de réformes des politiques publiques. Ils se

contentent de souligner les grandes directions stratégiques qui, à notre avis, devront guider l'action collective : celle des pouvoirs publics, des fondations privées, des associations et des collectifs citoyens concernés. Ils serviront de guide à Break Poverty Foundation, et nous l'espérons au plus grand nombre d'acteurs possible, pour mener leurs actions de plaidoyer et d'investissement en faveur des jeunes en France.

Sommaire

Synthèse des résultats de l'étude	8
Préambule : les idées fausses sur le décrochage scolaire	18
01 L'exclusion systémique de plus de 100 000 jeunes par an, hors de l'emploi et de la société, est un immense échec collectif	23
1. La baisse du décrochage : une réalité en trompe-l'œil	24
2. Les non-diplômés ou peu diplômés représentent 90 % des jeunes en grandes difficultés d'insertion	27
3. Les jeunes en décrochage cumulent les difficultés : handicaps économiques, capital culturel décalé par rapport à la norme, précarité territoriale	29
4. Un parcours scolaire difficile dès le primaire qui mène à un profond rejet de l'école	32
5. Une orientation, souvent subie, vers des voies à faible taux de réussite	34
6. Le décrochage : un échec social et économique pour l'ensemble de la collectivité	37

02	Les programmes de lutte contre le décrochage ont une portée limitée	41
	1. La mobilisation de l'Education Nationale pour les jeunes en difficulté : de nombreux dispositifs largement insuffisants	42
	2. Les actions mises en place par le tissu associatif : une portée limitée	51
03	Deux axes d'action prioritaires, pour que les jeunes en décrochage développent leurs potentialités	61
	1. La transformation du Collège : pour que tous les jeunes y trouvent leur place, s'y instruisent et s'y épanouissent comme futurs citoyens responsables	62
	2. L'enrichissement des temps extra-scolaires : ouvrir le champ des expériences et des rencontres pour aider les jeunes à nourrir tous leurs talents	71
	Conclusion : agir rapidement, collectivement	90
	A propos de Break Poverty Foundation	92
	Notes concernant les auteurs	93



Synthèse des résultats de l'étude

Jeunes en décrochage : quels enjeux ?

Parmi les 800 000 jeunes que représentent une génération de 20-24 ans en France, 160 000 (20 %) se déclarent en dehors de tout emploi et formation, lorsqu'ils sont sondés par les enquêteurs de l'INSEE. Depuis deux décennies ce nombre ne baisse pas. Il est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE (15 %).

Sur ces 160 000 jeunes, environ 100 000 restent hors emploi et formation pendant des périodes longues, d'un an ou plus : nous les baptisons « décrochés » dans cette étude. Dès leur sortie de formation initiale (collège, lycée, Centre de Formation d'Apprentissage), ils connaissent de grandes difficultés d'insertion et alternent des périodes de chômage et de travail précaire. Leurs revenus sont bas. Leur participation à la vie citoyenne est également plus faible que la moyenne et ils ont plus de problèmes avec la justice. Ils souffrent aussi de plus de problèmes de santé.

Parmi les 800 000 jeunes que représentent une génération de 20 à 24 ans en France, 160 000 se déclarent en dehors de tout emploi et formation [...]. Sur ces 160 000 jeunes, environ 100 000 restent hors emploi et formation pendant des périodes longues, d'un an ou plus

En grande majorité, ces jeunes qui restent en marge de l'emploi et de la formation sont issus de milieux défavorisés. Ils ne sont pas diplômés pour 58 % d'entre eux, ou peu diplômés avec au maximum un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) pour 74 % d'entre eux. Ils ont grandi dans un environnement qui ne leur a pas permis de développer les capacités nécessaires pour réussir dans l'école d'aujourd'hui, ni de se bâtir une position professionnelle robuste. Ils n'ont pas juste échoué à un examen de fin de parcours scolaire ; ils ont souvent vécu l'école et leurs années d'adolescence comme une période peu

épanouissante voire dévalorisante. Ils étaient « en décrochage » et souvent catalogués comme tels.

Décrochage, décrocheur, décroché, quelles différences ?

Les définitions varient selon les auteurs. Nous avons choisi de retenir les définitions suivantes :

- **Un jeune en décrochage** est un jeune entre 12 et 18 ans qui rencontre de telles difficultés scolaires qu'il est à risque de sortir du système scolaire sans diplôme¹
- **Un décrocheur est un jeune** qui a abandonné ses études avant d'obtenir un diplôme (CAP, BEP, Bac, etc.)
- **Un décroché** est un jeune qui a quitté le système scolaire et qui est exclu de l'emploi et de la formation sur une période longue (plus d'un an).

1 Hors Diplôme National du Brevet (DNB) ou Certificat de Formation Générale (CFG)

Il est notable que la tendance n'est pas à l'amélioration. Certes, la part de jeunes diplômés augmente mais une part croissante des jeunes sortis sans diplôme ou avec un CAP se retrouve durablement hors emploi et hors formation, après leur sortie de formation initiale.

Il a été estimé que 230 000€ sont perdus par la collectivité pour chaque jeune sorti de formation initiale sans diplôme

Cette réalité française représente un échec collectif immense, très coûteux pour la société : il a été estimé que 230 000 € sont perdus par la collectivité pour chaque jeune sorti de formation initiale sans diplôme. Ce chiffre est à comparer aux 7 000 € de coût estimé d'une année d'école.

Les actions existantes et leur impact

La trajectoire de ces jeunes n'est pas scellée à leur entrée dans l'adolescence. Les psychologues et les économistes ont montré que des compétences clés pour une insertion réussie dans la société, comme la persévérance par exemple, peuvent progresser tout le long de l'adolescence. Et les pédagogues ont développé depuis longtemps des méthodes rendant possible cette progression, même pour les jeunes présentant de grandes difficultés d'apprentissage.

Malheureusement, les actions menées aujourd'hui en France par l'Education Nationale et la société civile en direction des jeunes de 11-18 ans en décrochage ne sont pas suffisantes pour faire face aux enjeux.

Du côté de l'Education Nationale et du « collège unique », le surinvestissement qui devrait être réalisé pour ces jeunes, compte tenu de leurs difficultés, est très faible :

- **Les classes SEGPA** (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté), lieu principal d'accueil scolaire pour jeunes en fortes difficultés d'apprentissage (hors « handicap » diagnostiqué), ne concernent que 20 000 jeunes par an environ. Elles apportent aux élèves confiance et remobilisation, mais sont des lieux d'exclusion, stigmatisants. Elles conduisent peu à la qualification professionnelle et à l'insertion.
- **Le surinvestissement en QPV** (Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville) **au travers des REP/REP+** (Réseau d'Éducation Prioritaire), approche centrale dans les politiques publiques des 35 dernières années, touche moins de 30 % des futurs non-diplômés.
- **Les approches individualisées** (tutorat, stage de remise à niveau, cours de soutien, aide à l'orientation, etc.), souvent invoquées elles

aussi, ne représentent que 2 % environ du temps scolaire moyen d'un collégien en difficulté.

- **Les classes Relai** où sont temporairement placés des jeunes en décrochage, peuvent apporter une vraie personnalisation et une réelle respiration aux jeunes (et à leurs collègues), mais pour une période trop courte – avant le retour du jeune dans son contexte antérieur.

Au total, si l'on regarde l'ensemble des actions mises en place à l'intention des jeunes en risque de décrochage (hors classe SEGPA et ULIS - Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire), le nombre d'heures où le jeune se voit proposer une expérience scolaire différente ne représente qu'environ 10 % du total des heures qu'il passe à l'école.

Au lieu de les réduire, le collège d'aujourd'hui accentue les retards, tout particulièrement pour les milieux populaires

Plus généralement, il faut rappeler ici qu'au lieu de les réduire, le collège d'aujourd'hui accentue les retards, tout particulièrement pour les milieux populaires. La part des élèves sous le niveau minimum en français passe de 12 % en CM2 à 25 % en 3^{ème}. Et les

milieux populaires en sont les premières victimes : 20 % des enfants d'ouvriers échouent au Brevet, contre 3 % des enfants de cadres.

Côté associatif, seulement une petite trentaine de projets ciblant particulièrement les jeunes en décrochage ont été identifiés sur le territoire métropolitain. Au total, lorsque l'on ramène ces projets aux 100 000 futurs décrochés, ils ne représentent que 10 heures par jeune et par an. C'est très peu.

Pourtant, l'expérience cumulée est aujourd'hui très grande en matière d'accompagnement de jeunes en difficulté d'apprentissage :

- **Au sein de l'Éducation Nationale**, une réelle expérience s'est bâtie, entre classes SEGPA, ULIS, Relai, MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) et les nombreux projets locaux qui ont bourgeonné dans des écoles et collèges publics et privés. Si des évaluations véritablement scientifiques manquent, les résultats sont visibles : ils montrent que des solutions existent et que l'énergie des personnels de l'Éducation Nationale est mobilisable pour les changements importants nécessaires. Mais l'expérience cumulée peine à se traduire en un modèle rénové et en un mouvement de transformation du modèle dominant actuel (i.e. l'enseignement *ex cathedra*, par filière et par matière, dans des classes de 15 à 25 élèves, plutôt passifs) vers un nouveau modèle, plus ouvert à l'hétérogénéité des besoins des élèves.
- **En dehors de l'Éducation Nationale**, l'examen des approches mises en place par les acteurs associatifs permet de tirer deux conclusions principales. D'une part, les acteurs qui touchent aujourd'hui le plus de bénéficiaires (>1 000) n'atteignent que très rarement les publics décrocheurs car (i) soit ils ne les visent pas particulièrement (préférant se focaliser sur d'autres types de publics), (ii) soit leur modèle est peu propice à toucher les plus en difficulté (activités en classe entière exclusivement, activités uniquement au domicile, etc.). D'autre part, les acteurs associatifs qui visent et parviennent à atteindre les décrocheurs ont, quant à eux, une échelle très limitée, excédant rarement quelques centaines de bénéficiaires. Malgré tout, qu'il s'agisse du premier ou du second type d'acteur associatif, les nombreuses actions menées laissent entrevoir des résultats très positifs pour les jeunes accompagnés. En effet, malgré des données d'impact quantitatives encore parcellaires – notamment par rapport à celles rassemblées par les acteurs anglo-saxons –, les retours de terrain soulignent que les jeunes reprennent confiance en eux, développent des compétences et peuvent échapper au spectre du décrochage.

Hors de France, des approches différentes sont riches d'enseignements. Une vingtaine d'entre elles ont été examinées, en Europe et Amérique du Nord essentiellement. Quelques-unes méritent une attention particulière :

- **Le système éducatif finlandais** figure parmi les mieux classés du monde, par le niveau moyen de ses élèves et la faiblesse de l'écart entre les « meilleurs » et les « moins bons ». Il propose une inclusion totale des jeunes ayant des difficultés d'apprentissage, au sein des classes ordinaires.
- **Les programmes de mentorat** sont massivement développés en Amérique du Nord. Ils ont fait l'objet d'évaluations scientifiques démontrant leur valeur et pourraient servir d'exemples.

Globalement, le surinvestissement public (à l'école, au collège, au lycée) et privé (via les associations) en direction des jeunes en difficulté est nettement plus fort en Amérique et en Europe du Nord qu'en France.

Pistes pour le futur

Deux grandes pistes se dégagent pour changer la donne et enrichir significativement l'expérience éducative des jeunes en décrochage.

- **La piste #1 bien connue, est la « refondation » de l'école** pour que les jeunes en grandes difficultés ne soient pas laissés pour compte aux derniers rangs des classes ordinaires ou rangés dans des voies d'exclusion comme les SEGPA. Ce chantier, entamé dans l'école primaire (dédoubllement des classes, etc.), doit être renforcé dans le primaire et engagé au collège et au lycée. Quelques expérimentations intéressantes ont été réalisées à l'image du projet CIPES¹ initié avec ATD Quart-Monde. Cette piste d'une refondation de l'école n'a pas été approfondie dans le cadre de cette étude.
- **La piste #2 dépasse le cadre de l'école d'aujourd'hui.** Elle consiste à ouvrir aux jeunes, dans le temps extra-scolaire, un champ riche d'opportunités et d'expériences sociales, culturelles, sportives, solidaires ou autres – toutes activités permettant aux jeunes d'avancer et de se construire. Elle requiert un accompagnement du jeune, de qualité, dans la durée, aux côtés de la famille. Cette piste a été explorée dans le cadre de l'étude.

Ces deux pistes d'actions sont difficiles à mettre en œuvre. La première nécessite une remise en cause profonde de l'école d'aujourd'hui. La seconde demande une véritable alliance de tous les membres de la société (familles, professionnels, associations, entreprises, collectivités, collectifs citoyens), aux côtés des familles des jeunes en décrochage, à l'échelon local. Les deux actions peuvent se développer l'une sans l'autre, mais

1 La recherche-action « Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation » expérimentée par ATD Quart Monde depuis 2017 vise à déployer de nouvelles pratiques pédagogiques au sein d'écoles et collèges français en s'appuyant notamment sur l'expérience vécue des enfants en difficulté et des parents touchés par la précarité.

leurs pleins effets ne seront obtenus que si les actions sont combinées. Il n'est pas question d'un projet d'école « stricto sensu » ici, mais d'un projet de quartier, de village ou de territoire. L'analyse coût bénéfice menée par les auteurs de l'étude concernant la piste #2 montre que le gain pour le pays dépasserait largement le coût d'une telle approche.

L'enjeu est immense. Il s'agit pour 100 000 jeunes chaque année – soit 13 % des 800 000 de chaque tranche d'âge – d'acquérir la capacité de véritablement agir sur leur vie et d'échapper aux immenses difficultés auxquelles, devenus décrochés, ils seront confrontés.

Une urgence à agir

Un chemin se dessine donc, pour une amélioration significative du sort des jeunes à risque de décrochage.

Il passe d'abord par des changements profonds de l'institution scolaire qui doit apprendre à mieux accueillir ces jeunes qui aujourd'hui ne trouvent pas leur place à l'école.

Il passe ensuite par une mobilisation de la société civile qui doit soutenir et accompagner les jeunes et leurs familles qui, seules, ne peuvent pas faire face aux énormes difficultés qui les concernent.

La prise de conscience et l'action sont urgentes car, si rien ne change, face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs à venir, sanitaires, sociaux, environnementaux, politiques ou économiques, le flot des jeunes décrochés va grossir et les inégalités s'aggraver encore, avec les conséquences que l'on peut anticiper sur la paix sociale et le développement du pays.

Ce qui se joue ici, c'est peut-être l'avenir de tous.

Préambule

Les idées fausses sur le décrochage scolaire

IDÉE FAUSSE 1

« La situation des jeunes s'améliore »

Idée : L'Education Nationale met en évidence une baisse du décrochage scolaire : de 200 000 élèves par an dans les années 70, à 80 000 aujourd'hui.

Réalité : S'il y a plus de jeunes qui ont un diplôme, il y a aussi plus de jeunes entre 16 et 25 ans qui, après leur sortie du système scolaire, restent en dehors de l'emploi et de la formation pendant des durées longues. Certes, le taux d'obtention des diplômes a augmenté, mais les jeunes sans diplôme sont dans une situation bien plus précaire qu'avant : 50 % sont au chômage trois ans après la fin de leurs études contre 25 % il y a 20 ans. Et même les jeunes diplômés sont plus au chômage que leurs prédécesseurs : 20 % des bacheliers sont au chômage trois ans après la fin de leurs études, contre moins de 10 % il y a 20 ans.

IDÉE FAUSSE 2

« Le décrochage concerne tous les milieux et peut se produire à tout âge. Il est de ce fait difficile à prévenir »

Idée : Le décrochage scolaire existe dans tous les établissements, au sein de milieux aisés comme défavorisés ; il n'est pas spécifiquement lié à la pauvreté. Et il peut démarrer tôt, à l'enfance, comme tard, à l'adolescence.

Réalité : Les élèves qui sortent sans diplôme de leur formation initiale sont dans leur grande majorité des enfants dont le père est inactif, employé ou ouvrier, et la mère sans diplôme ou peu diplômée. Ce sont également dans leur grande majorité des enfants ayant connu des difficul-

tés d'apprentissage dès l'école primaire. Le groupe de décrocheurs étant donc relativement homogène (essentiellement constitué de jeunes de milieux défavorisés, ayant connu des difficultés dès le CP), il est possible de penser des actions de prévention ciblées et adaptées.

IDÉE FAUSSE 3

« On fait déjà énormément pour ces jeunes »

Idée : L'Education Nationale a mis en place de nombreuses actions à destination des élèves à risque de décrochage qui sont, dans leur grande majorité, repérés et accompagnés pour ne pas décrocher. De nombreuses associations se mobilisent aussi pour accompagner un grand nombre d'entre eux.

Réalité : Si l'Education Nationale a mis en place de nombreux dispositifs censés combattre le décrochage, leur ampleur reste terriblement limitée. A titre d'exemple, les REP/REP+ (Réseaux d'Education Prioritaire), principal levier et action en direction des jeunes de milieux défavorisés, rassemblent moins de 30 % des élèves en difficulté. De manière générale (en REP et ailleurs), les actions orientées spécifiquement sur les élèves les plus en difficulté scolaire (SEGPA, ULIS, classes 3e des métiers, dispositifs relais etc.) restent beaucoup trop limitées. Quant au secteur associatif, il accompagne trop peu de jeunes et peine à cibler les élèves les plus en difficulté.

IDÉE FAUSSE 4

« C'est à l'école qu'on doit lutter contre le décrochage »

Idée : Le décrochage scolaire doit se résoudre à l'école, par un sur-effort éducatif dans les matières clefs comme les mathématiques et le français, qui déterminent ensuite l'obtention d'un diplôme.

Réalité : Pour un jeune qui rejette l'école, les approches les plus efficaces comportent un travail de fond sur des dimensions non purement scolaires, en particulier les compétences non cognitives, comme la persévérance, la confiance en soi, la concentration ou la maîtrise de soi. Ce travail doit être mené à l'école, mais aussi hors de l'école, à travers des activités culturelles, sportives, citoyennes, etc. Ce sont tous les acteurs porteurs de ces activités qui doivent être mobilisés et soutenus dans un territoire, pour qu'ils accompagnent les jeunes en difficulté. Il est essentiel que l'Education Nationale ne se sente pas seule responsable de la prévention du décrochage.

IDÉE FAUSSE 5

« A 11 ans, tout est joué »

Idée : Les capacités intellectuelles étant déterminées dès le plus jeune âge, un élève qui a déjà de fortes difficultés à l'entrée au collège ne pourra jamais rattraper son retard.

Réalité : Certains traits de personnalité comme la persévérance ou la maîtrise de soi restent modulables bien après 11 ans. Or, ces qualités sont au moins aussi décisives que le coefficient intellectuel pour la réussite professionnelle et l'insertion sociale. Par conséquent, il n'est jamais trop tard pour apporter un soutien à un jeune qui décroche (même s'il est préférable d'anticiper et d'aider l'enfant dès le plus jeune âge).

IDÉE FAUSSE 6

« Cela coûterait trop cher de prendre en charge tous les jeunes en décrochage »

Idée : S'il fallait assurer un accompagnement individualisé de tous les élèves en décrochage, ce serait un gouffre pour les finances du pays.

Réalité : Investir dans la lutte contre le décrochage scolaire peut se révéler un investissement très rentable sur le long terme. Les élèves qui décrochent génèrent un coût élevé pour les finances publiques, environ 230 000 € sur 40 ans, d'après une étude du cabinet Boston Consulting Group menée en 2013. Cela inclut notamment le coût des aides sociales, les frais de santé, de justice et le manque à gagner fiscal. Cette somme est à comparer aux 30 000 € de coût moyen par élève des 4 années de collège. On pourrait donc théoriquement multiplier par 8 les dépenses éducatives pour mettre fin au décrochage de ces jeunes sans coût supplémentaire pour les pouvoirs publics.



01

L'exclusion systémique de plus de 100 000 jeunes par an, hors de l'emploi et de la société, est un immense échec collectif

1. La baisse du décrochage : une réalité en trompe-l'œil

Les chiffres mis en avant par l'Education Nationale sur le décrochage scolaire semblent encourageants. En effet, le nombre d'élèves sortant sans diplôme du système scolaire est en baisse. Ils étaient 140 000 en 2014² et ne sont plus que 80 000 en 2020³. Cependant, cette analyse globale occulte deux points fondamentaux :

1.1. Sortir sans diplôme du système scolaire en 2020 est bien plus grave qu'avant. Le taux de chômage des jeunes non-diplômés est passé de 25 % en 2001 à près de 50 % en 2016⁴

Le chômage des non-diplômés est d'autant plus préoccupant qu'il s'inscrit sur le long terme. Les non-diplômés connaissent de grandes difficultés d'insertion et alternent des périodes de chômage et de travail précaire. Aujourd'hui, durant les 7 années qui suivent sa sortie d'école, un jeune qui sort du système scolaire sans diplôme passera 40 % de son temps au chômage ou en inactivité. En comparaison, les diplômés du supérieur ne passeront que 10 % de ces années au chômage ou inactifs⁵.

Par ailleurs, au-delà du chômage et de l'inactivité, les jeunes non-diplômés sont également confrontés à une forte précarisation de l'emploi, c'est-à-dire à un accès aux seuls contrats de type CDD, interim ou alternance. L'écart avec les diplômés s'est creusé progressivement : « au milieu des années 1980, les différences existent, mais demeurent contenues :

2 Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2014, Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire

3 FSE, 2021

4 Céreq, 2015, CAP-BEP : des difficultés d'insertion encore aggravées par la crise ; Céreq, 2017, Pas d'amélioration de l'insertion professionnelle pour les non-diplômés

5 Dares et France stratégie, 2017, L'insertion professionnelle des jeunes

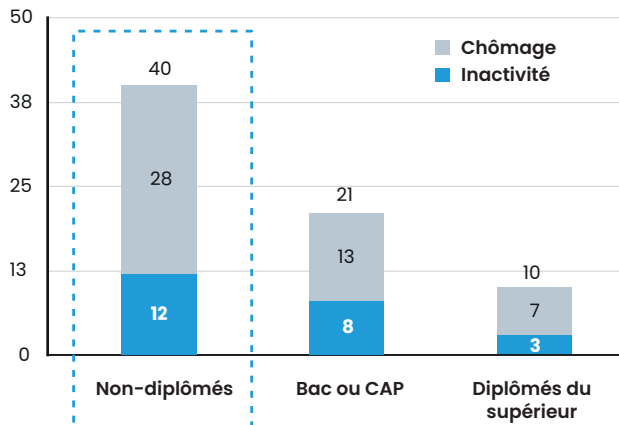
01. L'exclusion systémique

13 % des jeunes diplômés du supérieur sont concernés par la précarité, c'est le cas de 19 % des sans-diplômes. A ce niveau, on appartient encore à un univers commun sur le marché du travail. Ce n'est plus du tout le cas aujourd'hui avec des chiffres qui vont du simple au double : respectivement 28 % et 57 % ». ⁶

FIGURE 1

Le chômage de long terme des jeunes pas ou peu diplômés

Temps passé hors emploi en fonction du niveau de diplôme
(en % des 7 premières années de vie active,
pour la génération sortie de l'école en 2004)



Source : Dares et France stratégie 2017, L'insertion professionnelle des jeunes

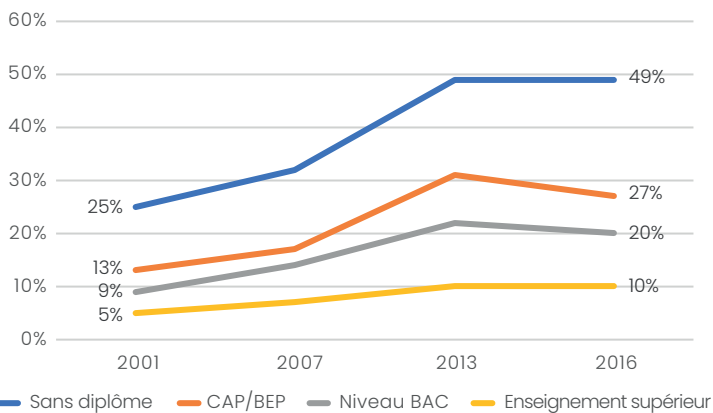
6 Centre d'observation de la société, 2018, L'empreinte de la précarité chez les jeunes en emploi

1.2. Sortir faiblement diplômé en 2020 conduit deux fois plus souvent au chômage qu'il y a 20 ans

Les diplômes les plus « faibles », comme le CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) ou le Bac sec (titulaires uniquement d'un baccalauréat) ne protègent pas aussi bien qu'avant. En effet, les titulaires d'un CAP sont de plus en plus au chômage : en 2001, 13,5 % d'entre eux étaient au chômage 3 ans après la fin de leurs études ; ils étaient 27 % en 2016⁷. Les titulaires d'un Bac sec sont, quant à eux, deux fois plus au chômage 3 ans après leurs études, en 2016 par rapport à 2001.

FIGURE 2

Taux de chômage trois ans après la fin de leurs études



Source : Céreq, 2019

7 Dares et France stratégie, 2017, L'insertion professionnelle des jeunes

2. Les non-diplômés ou peu diplômés représentent 90 % des jeunes en grande difficulté d'insertion

En matière d'insertion des jeunes, la France présente une très mauvaise performance en comparaison des autres pays développés. La part des jeunes NEETs a stagné autour de 19 % de 2009 à 2019, alors qu'elle a baissé de 19 % à 15 % en moyenne dans l'OCDE. A titre d'exemple, l'Allemagne affiche en 2019 un taux de NEET de 9 % seulement.

Qu'est-ce qu'un NEET ?

Un NEET (« Not in Education, Employment or Training ») est un jeune qui n'a pas d'emploi et qui n'est pas en formation, au cours des quatre semaines qui précèdent l'enquête qui dénombre ces jeunes. Les NEETs représentent 20 % des jeunes de 20 à 24 ans, soit environ 160 000 individus par classe d'âge.

Les NEETs de plus d'un an, qualifiés de « décrochés » dans notre étude sont au nombre de 100 000. Les décomptes de NEETs n'incluent pas des jeunes qui, au moment de l'enquête, ont un travail précaire de courte durée (« quasi » NEETs). A l'opposé, ces décomptes incluent des jeunes récemment sortis d'études, qui sont sur le point de prendre un emploi (« faux » NEETs).

La mauvaise performance de la France tient à la situation catastrophique des jeunes peu ou pas diplômés. Si le niveau de diplôme moyen s'est élevé en France, permettant à toujours plus de diplômés du supérieur de s'insérer sans trop de difficultés, les peu ou pas diplômés ont vu leurs conditions d'accès à l'emploi se dégrader progressivement. Aujourd'hui la France est un des pays de l'Union Européenne où les faiblement

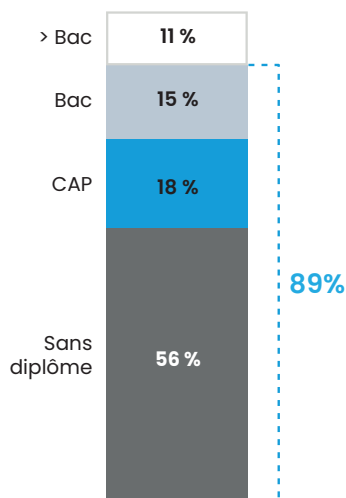
diplômés ont le plus de difficultés à s'insérer professionnellement. Seules l'Italie et la Grèce font pire en Europe⁸.

Ainsi, parmi les NEETs qui restent hors emploi et hors formation pendant plus d'un an, les jeunes peu ou pas diplômés représentent en France près de 90 % ! 56 % sont sans diplôme, 18 % détenteurs d'un CAP seulement et 15 % d'un Bac sec. Au total, ces jeunes, véritables « décrochés » de l'emploi et de la formation, représentent près de 100 000 jeunes sur une classe d'âge de 800 000⁹. C'est un drame national.

FIGURE 3

Les NEETs en grande majorité pas ou peu diplômés

Répartition des NEETs depuis un an et plus, par diplôme



Source : Données DARES 2018 sur les NEETs 16-25 ans

8 OCDE, 2019, La France, les inégalités et l'ascenseur social, Note d'analyse

9 Données DARES 2018, analyses Break Poverty

3. Les jeunes en décrochage cumulent les difficultés : handicaps économiques, capital culturel décalé par rapport à la norme, précarité territoriale

Quelles sont les caractéristiques de ces jeunes en décrochage qui, peu ou pas diplômés à la fin de leur parcours scolaire, risqueront d'être durablement exclus du marché de l'emploi ?

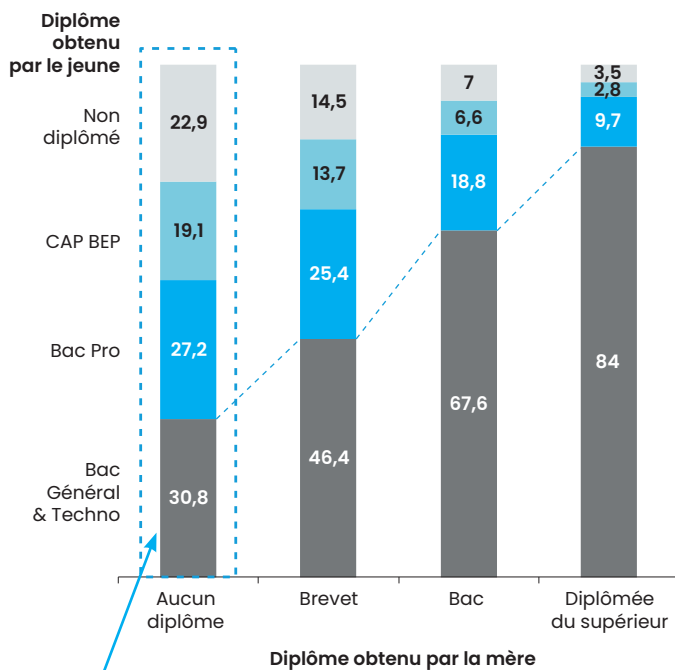
L'environnement familial des jeunes en décrochage est marqué par la pauvreté. On observe une très forte corrélation entre le décrochage scolaire et le milieu socio-économique des parents. La corrélation est particulièrement importante avec le niveau de diplôme de la mère ou la catégorie socio-professionnelle du père. Lorsque la mère n'a aucun diplôme, le jeune n'a que 30 % de chances d'obtenir un Bac général ou technologique. En revanche, lorsque la mère est diplômée du supérieur, cette proportion s'élève à 84 %. Plus généralement, les enfants dont les parents sont issus de milieux sociaux défavorisés ont en moyenne quatre fois plus de risques de sortir sans diplôme de l'école¹⁰. Le niveau de diplôme conditionnant fortement le niveau de vie future d'un jeune adulte¹¹, on saisit ainsi le phénomène de la reproduction sociale en France.

10 Bernard P.Y, 2012, Le décrochage scolaire est-il une affaire de classes ?, Revue de santé scolaire et universitaire

11 « L'influence de l'origine sociale sur le niveau de vie des individus transite pour moitié par l'influence qu'elle exerce sur le niveau de diplôme obtenu. Dit autrement, le fait d'appartenir à un milieu social modeste va se retranscrire bien souvent par l'obtention d'un bas niveau de diplôme. », France Stratégie, 2018, Nés sous la même étoile ? Origine sociale et niveau de vie, Note d'analyse n°68

FIGURE 4

Les diplômes obtenus en fonction du diplôme de la mère



Source : Données DEPP, analyse de panel (publication 2013)

Si la mère n'a aucun diplôme, alors le jeune n'a que 30,8 % de chances d'obtenir un bac général ou technologique

01. L'exclusion systémique

Le capital culturel est aussi invoqué par certains sociologues, Bourdieu en premier lieu¹², comme un des principaux facteurs de réussite (ou d'échec) à l'école. Ils démontrent que plus les habitudes culturelles que l'école inculque sont éloignées de celles transmises par le milieu social, plus les chances de réussite dans le système scolaire sont faibles. La socialisation familiale en milieu populaire ne correspond pas forcément à ce qui est attendu par l'école¹³. La forte présence de la culture écrite (livres, journaux, calendriers, agendas) dans une famille aisée entraînerait une meilleure utilisation et appropriation du français par les enfants, ce qui est valorisé par l'école. Cela expliquerait pourquoi les enfants d'une famille à fort capital culturel réussissent mieux scolairement. De la même manière, le rapport de la famille avec l'école serait déterminant pour l'implication scolaire de l'enfant. Si les adultes qui entourent l'enfant ne semblent pas croire à une intégration par l'école, l'enfant peut recevoir des informations contradictoires et moins s'investir scolairement.

La notion de capital culturel

Le capital économique est l'ensemble des ressources économiques d'un individu (revenus et patrimoine matériel). Il se transmet par l'héritage.

Le capital culturel rassemble les ressources culturelles qui permettent à l'individu d'apprécier les biens et les pratiques propres à la culture savante. Les tableaux, les livres ou les dictionnaires sont une forme de capital culturel. Son accès est grandement facilité pour ceux qui héritent d'un capital économique. Les enfants d'une famille à fort capital culturel réussissent mieux scolairement.

12 P. Bourdieu et J-C. Passeron, Les Héritiers (1964) et La Reproduction (1973)

13 B. Lahire, Tableaux de famille et Enfance de classe (2017)

Au-delà de ces déterminants socio-économiques et culturels, **le contexte territorial joue également un rôle incontestable dans la réussite scolaire**¹⁴. Les territoires les plus propices au décrochage scolaire se caractérisent notamment par :

- Des exemples de réussite scolaire rares au sein de l'environnement proche des jeunes (quartier, famille, etc.)
- Une offre locale de formation limitée
- Une offre locale de travail pouvant se substituer à l'offre scolaire

4. Un parcours scolaire difficile dès le primaire qui mène à un profond rejet de l'école

Au-delà de ces quelques déterminants du décrochage scolaire détaillés précédemment, examinons le processus qui mène les jeunes vers l'échec scolaire, tel que décrit par les chercheurs.

Le décrochage scolaire s'amorce dès le primaire et se manifeste notamment par un retard en français et en mathématiques, mesuré dès le CE2.

Le collège accentue ensuite les retards. La part d'élèves qui ne maîtrisent pas les compétences de base attendues en troisième est beaucoup plus importante qu'en CM2, quatre ans auparavant. Par exemple, en CM2, 12 % des élèves sont sous le niveau minimum en français alors qu'ils sont 25 % en classe de troisième. Cela montre « l'incapacité du collège, dans son organisation actuelle, d'apporter une aide massive à des élèves dont les acquis dans presque tous les domaines se

14 P-Y. Bernard, Le Décrochage Scolaire, Editions PUF (2019)

01. L'exclusion systémique

situent parfois au niveau du CE2 » selon un rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale de 2013¹⁵.

La difficile transition entre le primaire et le collège peut expliquer l'aggravation des difficultés des élèves en décrochage. En effet :

1. L'élève subit un changement de cadre brutal en l'espace de quelques mois. Au collège, il perd l'instituteur unique qui l'encourageait pour le travail fourni, remplacé par un groupe d'enseignants qui valorisent les savoirs acquis et donc les résultats.
2. Les professeurs du collège n'ont, pour la plupart, pas les moyens de différencier leur approche pour l'adapter à l'élève en grande difficulté.

Ces difficultés scolaires peuvent générer chez l'élève un fort sentiment d'échec et de rejet de l'école. Un hiatus s'établit entre l'élève et sa famille d'un côté, pour qui la participation et la bonne volonté dans les apprentissages sont les attendus principaux, et le collège de l'autre, qui évalue, classe et trie en fonction de l'acquisition des savoirs. L'élève peut vivre l'échec sur le mode de l'infériorité (décrochage passif) ou résister et perturber la classe (décrochage actif). Dans les deux cas, il produit de moins en moins d'efforts, voire aucun, dans les apprentissages. A son entrée au collège, l'élève se sent rabaissé et développe un sentiment de rejet de l'école qui le conduit à décrocher.

Pour résumer, la sortie sans diplôme n'est pas un accident de fin de parcours, mais le résultat d'un long processus de rupture avec l'école.

15 Inspection Générale de l'Education Nationale (2013), Le traitement de la grande difficulté au cours de la scolarité obligatoire, Rapport à destination du ministre de l'Education Nationale

5. Une orientation, souvent subie, vers des voies à faible taux de réussite

Quand les jeunes décrochent-ils définitivement de la voie scolaire ?

En France, presque tous les élèves suivent la même formation jusqu'à la 3^{ème} incluse¹⁶. Ils peuvent ensuite s'orienter vers trois diplômes : le bac général ou technologique, le bac professionnel (dit « Bac Pro ») ou le certificat d'aptitude professionnelle (CAP).

On retrouve des décrocheurs dans toutes les filières mais les proportions varient fortement :

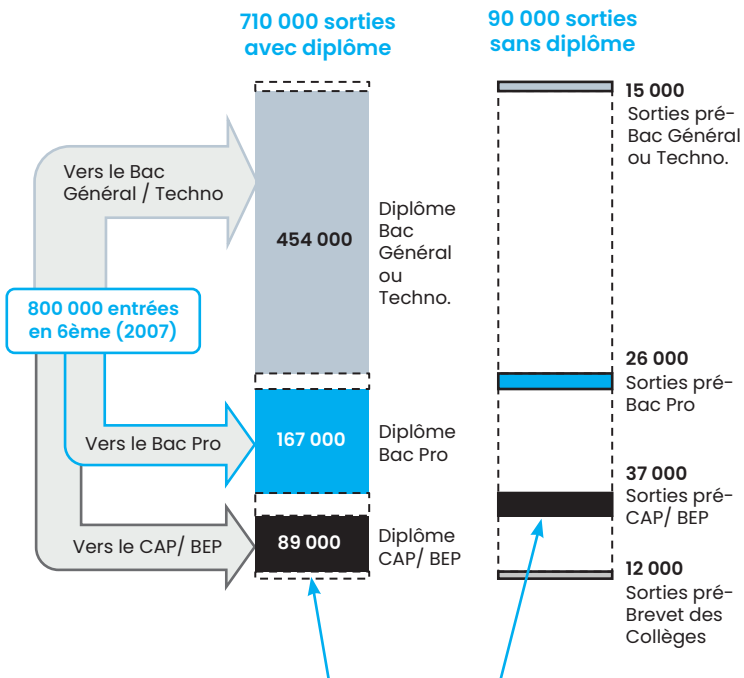
- **La filière générale et technologique** est à la fois la filière la plus représentée au sein des jeunes (plus de 50 % des effectifs) et la plus sélective. Le taux d'échec¹⁷ est très faible, autour de 3 %.
- **La filière Bac Pro est également sélective** mais plus facilement accessible. Le taux d'échec est d'environ 15 %.
- **Le CAP est la filière la moins sélective** et celle où le taux d'échec est le plus fort, autour de 30 %. Les jeunes qui s'orientent vers le CAP sont victimes d'une double peine : non seulement ils sont orientés vers une filière à potentiel limité en matière d'insertion professionnelle future, mais ils sont aussi victimes d'un fort taux d'échec, dix fois supérieur en proportion au Bac général et technologique.

16 Mise à part les classes SEGPA et ULIS présentées ultérieurement

17 Proportion d'élèves qui sortent sans diplôme par rapport au nombre d'élèves inscrits dans cette formation

FIGURE 5

Le nombre de sans diplôme par cursus en France en 2007



126 000 (89 000 + 37 000) jeunes tentent d'obtenir un CAP/BEP, mais 37 000 échouent, soit 30 %.

Source : Données Panel 2007 Education Nationale

Il convient cependant de distinguer la filière CAP au sein des lycées professionnels de la filière CAP au sein des CFA :

- **La filière CAP des lycées professionnels est en grande souffrance.** Ceux qui s’y retrouvent sont souvent des élèves en difficulté scolaire (3 élèves sur 4 ont déjà redoublé) qui ont été orientés contre leur gré. Les lycées professionnels présentent un climat scolaire médiocre avec un haut niveau de violence et d’absentéisme (environ 18 % d’absentéisme, pour seulement 7 % en lycée général ou technologique). Cette filière se caractérise également par de faibles relations avec les entreprises, les jeunes ne passant que 6 à 8 semaines de stage en entreprise par an. A la sortie de cette filière, un tiers des inscrits sortent sans diplôme, et **parmi les diplômés, deux tiers sont encore au chômage sept mois après leur sortie.**
- **La filière CAP en CFA assure une meilleure insertion professionnelle que la voie CAP des lycées professionnels.** En sortie de CAP, le taux d’emploi à 7 mois est de 63 % pour les apprentis de CFA contre 32 % pour les jeunes issus de la voie scolaire des lycées professionnels¹⁸. Deux facteurs expliquent la meilleure performance des CFA. Tout d’abord, l’accès y est plus sélectif : la recherche d’un apprentissage s’apparente pour les élèves à une recherche d’emploi. D’autre part, les apprentis de CFA sont plus souvent enfants de chefs d’entreprise, d’artisans et de commerçants qu’en CAP des lycées pro (13 % vs 7 %) et moins souvent de familles d’immigrés (5 % vs 15 %). Les jeunes manquant de capacités relationnelles ou comportementales voire de ressources familiales sont pénalisés par les processus d’inscription. Cependant, malgré ses atouts, le taux d’abandon dans cette filière reste élevé. Les entreprises, qui accueillent les

18 D’après une étude de la DEPP (Direction de l’Evaluation, de la Prospective et de la Performance) sur les ruptures de contrats en alternance

01. L'exclusion systémique

jeunes en apprentissage, sélectionnent et limitent les entrées. Elles invoquent, comme cause de rupture de contrat, le manque de maturité et de savoir-être des jeunes et leur non-respect des codes de l'entreprise.

6. Le décrochage : un échec social et économique pour l'ensemble de la collectivité

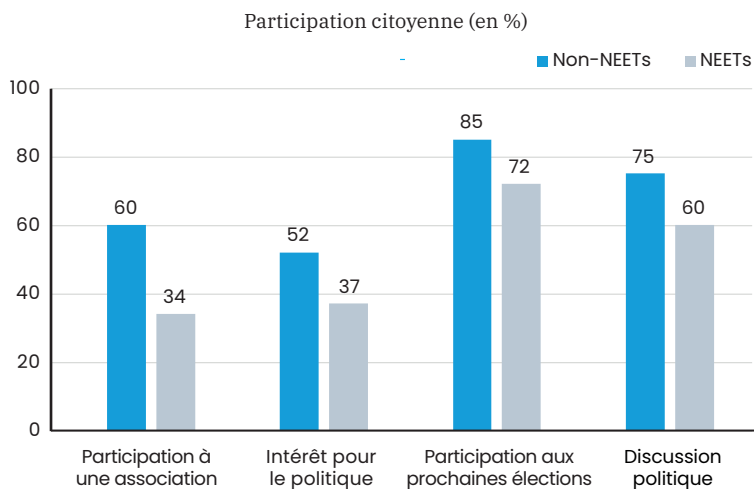
Au-delà du mal-être personnel que le décrochage peut engendrer chez les jeunes, la sortie d'un jeune peu ou pas diplômé du système scolaire est un échec collectif, à la fois sur le plan de la cohésion sociale mais aussi de la prospérité économique générale.

6.1. Les jeunes décrochés partagent souvent un sentiment d'exclusion de la société

Cela se manifeste notamment par une moindre participation à la vie citoyenne : leur engagement au sein d'associations est plus faible et leur taux d'abstention lors des élections plus important. Ils ont moins l'impression d'appartenir à un cadre collectif et se replient sur la sphère privée ou les attaches très locales.

FIGURE 7

Participation citoyenne des NEETS et des non NEETS



Source : Eurofund 2012

Seulement 34 % des NEETs sont engagés dans une association, contre 60 % des non NEETs.

6.2. Une sortie sans diplôme du système scolaire est extrêmement coûteuse pour la collectivité

Première raison, déjà mentionnée plus haut, les jeunes sans diplôme sont fortement touchés par le chômage et reçoivent les allocations correspondantes¹⁹. Lorsqu'ils travaillent, leurs revenus sont relativement faibles et ils sont souvent éligibles à des prestations sociales. Par ailleurs, les frais de justice et de santé qu'ils engendrent

¹⁹ A titre d'exemple, la population non-diplômée représente près d'un tiers des chômeurs de longue durée – deux tiers si l'on inclut les titulaires de BEP-CAP

01. L'exclusion systémique

sont bien supérieurs en moyenne à ceux d'un diplômé. Ces dépenses constituent un coût très important pour la société et ce sur une longue période. D'après une analyse du Boston Consulting Group menée en 2013, **le surcoût d'un sans diplôme pour la collectivité est de l'ordre de 230 000 € sur 40 ans par individu**. D'après l'Institut Montaigne, ce surcoût représenterait ainsi près de 30 milliards de dette contractée chaque année²⁰.

FIGURE 8

Estimation du surcoût d'un sans diplôme pour la collectivité sur 40 ans

Vécu des sans diplôme	Impact sur la collectivité	Evaluation du surcoût pour la collectivité
Problèmes d'employabilité → Chômage →	Surconsommation d'indemnités de chômage	48k€
Emplois peu qualifiés → Revenus bas →	Surconsommation de prestations sociales ¹	30k€
Problèmes avec la justice →	Surconsommation de frais de justice	16k€
Soucis de santé →	Sur-dépenses de santé	7k€
	Manque à gagner fiscal et social (Cotisations patronales, IR, TVA, CSG-CRDS)	129k€
1. Allocations Logement, RSA, CMU-C		230k€ sur 40 ans

Source : Boston Consulting Group 2013

20 Institut Montaigne, 2021, *Le grand décryptage : Education*, Note réalisée par Baptiste Larseneur



02

**Les programmes de lutte
contre le décrochage
ont une portée limitée**

1. La mobilisation de l'Education Nationale pour les jeunes en difficulté : de nombreux dispositifs largement insuffisants

1.1. Il existe de nombreux dispositifs d'aide aux collégiens

Face au constat alarmant du grand nombre de jeunes en décrochage, l'Education Nationale a mis en place de nombreux dispositifs pour aider les collégiens en grande difficulté²¹ :

- **Le Réseau d'Education Prioritaire (REP/REP+, successeurs des ZEP)** vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire. L'idée de cette typologie est de concentrer les moyens financiers et humains, c'est-à-dire des professeurs et encadrants mieux formés et mieux payés, dans les écoles et collèges de ce réseau. Les élèves de REP bénéficient de différents programmes comme de l'aide aux devoirs (dispositif « Devoirs Faits »), de l'aide à l'orientation (dispositif « Les Cordées de la Réussite ») ou des actions culturelles et sportives. Les REP constituent de loin le principal dispositif de l'Education Nationale puisque 170 000 élèves sont chaque année scolarisés dans ces collèges.
- **Le Programme de Réussite Educative (PRE)** vise à proposer un suivi personnalisé aux jeunes en difficulté. Ce programme est pensé en collaboration avec les familles et les acteurs présents sur le territoire (enseignants, assistantes sociales, médecins scolaires etc.). Cet accompagnement peut prendre la forme d'un renforcement scolaire, d'un soutien à la parentalité, d'actions culturelles,

21. Cette liste ne prétend pas être exhaustive : elle reprend uniquement les mesures principales mobilisant le plus de moyens

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

sportives ou de loisirs. Les PRE concernent aujourd'hui 16 % des collégiés²².

- **Les classes SEGPA** sont des classes à effectif réduit (14 au lieu de 25) pour les collégiens en grande difficulté. Elles rassemblent 20 000 jeunes, suivis sur quatre ans. L'effectif réduit permet un accompagnement plus personnalisé et un meilleur soutien à l'orientation. Les enseignants sont formés à des approches pédagogiques adaptées aux jeunes en difficulté.
- **Les classes ULIS** sont également des classes à effectif réduit (7 au lieu de 25) mais elles sont ouvertes aux élèves en situation de handicap uniquement. Elles rassemblent 10 000 jeunes par année de collège (puis de lycée, à moindre échelle). La classe est encadrée à la fois par un professeur et par un auxiliaire de vie scolaire. La classe ULIS est inclusive, dans le sens où un élève peut être scolarisé en ULIS pour certains cours et en classe ordinaire pour les autres.
- **Les classes 3^{ème} des Métiers (anciennement 3^e PP)** sont des classes dédiées pour les élèves allant vers le lycée professionnel. En plus d'étudier les matières traditionnelles, les jeunes passent du temps en observation dans les lycées professionnels ou en CFA, afin d'être mieux outillés pour choisir leur orientation. Ce dispositif concerne 33 000 jeunes par an.
- **La Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)** rassemble des professionnels et enseignants volontaires engagés dans la lutte contre le décrochage scolaire et s'adresse aux jeunes en décrochage de plus de 16 ans. On y propose un suivi individualisé, une classe « aménagée » pour une remise à niveau, des stages, des sorties culturelles, un travail sur l'orientation, etc. Ce dispositif est présidé par un chef d'établissement.

22 « Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale », Borloo, 2018

- **La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)** est un réseau permettant la coordination des acteurs de l'Education Nationale pour soutenir les jeunes en décrochage. Suite à un entretien personnalisé, un contrat est proposé au jeune pour s'adapter à ses besoins et à la situation de l'emploi dans la région : service civique, CFA, micro-lycées etc.
- **Les actions individualisées** rassemblent d'autres dispositifs de différentes natures pour les élèves en difficulté : tutorat, stage de remise à niveau, cours de soutien, aide à l'orientation, etc. Ces dispositifs concernent 10 000 élèves au maximum et ne représentent que quelques heures par élève par an.
- **Les dispositifs Relai** sont des programmes pour les élèves en voie de déscolarisation et reposent sur un contenu d'activités plus diversifié. Les jeunes alternent entre des activités scolaires, sportives, culturelles et des ateliers de découverte professionnelle. Ces programmes durent en général de 2 à 4 mois, à plein temps et se déroulent en dehors du collège. Ils concernent 8 000 jeunes par an.
- **Le Parcours Aménagé de Formation Initiale (PAFI)** propose à des jeunes à risque de décrochage de sortir temporairement du milieu scolaire pour exercer une activité encadrée (associative, culturelle, professionnelle, sportive) pendant un an maximum. Ce dispositif ne concerne que 200 élèves par an.
- **Les Cités Educatives** sont les derniers nés des politiques publiques pour apporter une réponse cohérente aux jeunes en difficulté scolaires. Lancé en 2019 dans la lignée des recommandations établies par J.L. Borloo²³, le dispositif vise, à l'échelle territoriale, à renforcer l'action d'acteurs associatifs au service des jeunes. Des financements

23 Rapport « Vivre ensemble, vivre en grand pour une réconciliation nationale », Borloo, 2018

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

publics sont débloqués sur des territoires « labellisés » Cités Educatives afin de financer ces acteurs. Début 2021, on comptait 120 Cités Educatives sur le territoire. D'ici 2022, l'objectif est d'atteindre 200. À ce stade, l'absence de données sur les dispositifs financés ainsi que sur les bénéficiaires touchés ne permet pas de prendre la mesure de cette politique.

FIGURE 9

Tableau récapitulatif des actions de l'Éducation Nationale pour les élèves en grande difficulté

Nom du dispositif	Objectif	Modalités	Nombre d'élèves concernés
REP/REP+	Concentrer les moyens sur les zones à faible taux de réussite scolaire	<ul style="list-style-type: none"> Professeurs formés et mieux payés Dispositifs de renforcement scolaire, d'aide à l'orientation, activités culturelles et sportives 	170 000 jeunes pendant 4 ans de collège
PRE (Programme Réussite Éducative)	Parcours individualisé pour les jeunes en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> Concertation entre l'école, les partenaires, les parents Mix soutien scolaire et activités extrascolaires 	100 000 jeunes pour 9 ans de scolarité (primaire et collège)
SEGPA	Classes adaptées pour les élèves en grandes difficultés	<ul style="list-style-type: none"> 14 élèves/classe au lieu de 25 Des professeurs des écoles mobilisés pour enseigner 	20 000 jeunes pendant 4 ans de collège
ULIS	Classes pour les élèves en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> 7 élèves/classe au lieu de 25 1 AVS (auxiliaire de vie scolaire) par classe 	10 000 jeunes pendant 4 ans de collège
3ème des Métiers	Aider les élèves allant vers le Pro dans leur orientation	<ul style="list-style-type: none"> Mix stage et école 	33 000 jeunes par an

Nom du dispositif	Objectif	Modalités	Nombre d'élèves concernés
MLDS (Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire)	Réorienter les élèves	<ul style="list-style-type: none"> Orientation et réorientation au sein de l'Education Nationale Accueil éventuel en petite classe jusqu'à la réorientation 	15 000 jeunes
Foquale et PSAD (Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)	Coordination des acteurs de l'Education Nationale pour soutenir les jeunes décrocheurs	<ul style="list-style-type: none"> Discussion de concertation Soutien à l'orientation 	Non applicable
Actions individualisées	Aide personnalisée pour les élèves en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> Tutorat, stage de remise à niveau, cours de soutien, aide à l'orientation, mobilisation de professionnels 	10 000 élèves
Dispositifs Relai	Proposer un programme adapté et varié aux élèves en grande difficulté	<ul style="list-style-type: none"> Mix scolaire, sportif, culturel, pré-professionnel 	800 élèves
Parcours aménagé de formation initiale	Les élèves en voie de déscolarisation découvrent une autre structure hors Education Nationale	<ul style="list-style-type: none"> Activités associatives culturelles, professionnelles ou sportives hors du collège 1 an maximum 	200 élèves
Cités Educatives	Offrir un accompagnement en dehors de l'école en mobilisant des acteurs associatifs pertinents	<ul style="list-style-type: none"> Très variable selon les territoires (soutien scolaire, sorties culturelles, etc.) 	120 cités éducatives labellisées à ce stade

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

1.2. Des actions dans l'ensemble insuffisantes

Globalement, ces actions de l'Education Nationale, quoiqu'utiles, sont insuffisantes. Au-delà du faible nombre de jeunes pris en charge, on peut *a minima* souligner trois faiblesses principales :

- **Les dispositifs REP / REP + ont des impacts peu significatifs.**

Selon les études menées en 2004²⁴, 2013²⁵ et 2016²⁶, cet impact faible s'explique par la fuite des professeurs les plus expérimentés et aussi par des stratégies d'évitement des parents d'élèves issus des classes socio-professionnelles supérieures qui préfèrent privilégier des collèges affichant de meilleurs taux de réussite.

L'investissement de l'Education Nationale en direction des élèves en décrochage est principalement concentré dans les REP et REP+ mais, en dehors de ces établissements dits « prioritaires », de nombreux jeunes en difficulté sont laissés pour compte. **L'éducation prioritaire (REP et REP+) toucherait ainsi moins de 30 % des élèves en difficulté, futurs décrocheurs²⁷.**

- **L'ampleur des actions mises en place est limitée.** Par exemple, les approches individualisées, souvent invoquées, ne représentent que 2 % du temps scolaire moyen d'un collégien en difficulté. Les classes Relai, où sont temporairement placés les jeunes en décrochage, peuvent apporter une vraie personnalisation et une respiration aux jeunes, mais pour une période trop courte, le jeune revenant rapidement dans un contexte proche de son contexte antérieur.

24 Insee 2004

25 Rapport Education Nationale 2013

26 « Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ? », CNESCO, 2016

27 Estimation issue de « Repères et références statistiques DEPP 2019 » en se basant sur les taux de retard en 6^{ème} des élèves en REP/REP+ comparativement aux autres élèves

Au total, si l'on regarde l'ensemble des actions mises en place à l'intention des jeunes en risque de décrochage (hors classe SEGPA et ULIS), le nombre d'heures où le jeune se voit proposer une expérience scolaire différente ne représente qu'environ 10 % du total des heures qu'il passe à l'école.

- **Les classes spécialisées (ULIS, SEGPA), souvent stigmatisantes, sont perfectibles.** Elles sont souvent des lieux d'exclusion stigmatisants qui mènent peu à la qualification professionnelle et à l'insertion. En 2017, 58 % des élèves de SEGPA sortaient du système scolaire sans obtenir de diplôme²⁸.

FIGURE 11

Evaluation des principales actions de l'Education Nationale et de leur impact

Nom du dispositif	Evaluation
REP/REP+	NÉGATIF : Impact non significatif selon 3 études, effet de fuite des CSP+ et des professeurs. Couverture nationale des décrocheurs relativement faible (moins de 30 %)
PRE	POSITIF : Amélioration de l'assiduité scolaire NÉGATIF : Peu d'effet sur le bien-être des jeunes, leur motivation et leur réussite scolaire. Faible ampleur (ne couvre que 16 % des collègues)

28 « SEGPA, des résultats satisfaisants », Onisep, 2017

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

SEGPA	<p>POSITIF : Amélioration du niveau scolaire (personnalisation de l'accompagnement) et soutien à l'orientation</p> <p>NÉGATIF : Image stigmatisante (« Ghetto de pauvres », sentiment d'ostracisme), orientation à 100 % via des voies professionnelles, critères de sélection disparates, 58 % de sorties sans diplôme</p>
ULIS	<p>POSITIF : Personnalisation de l'accompagnement ; maintien d'une intégration dans les classes normales</p> <p>NÉGATIF : un manque de mixité sociale (60 % d'élèves de milieux défavorisés) qui nuit à l'intégration des élèves</p>
3ème des Métiers	<p>POSITIF : Soutien à l'orientation, fort taux d'obtention du brevet (82 % des élèves)</p> <p>NÉGATIF : « Ghetto de pauvres », sélection à l'entrée (un manque de places par rapport à la demande), peu de ressources disponibles</p>
MLDS	<p>POSITIF : Sas de préparation avant retour à l'école</p> <p>NÉGATIF : Des volumes très faibles par rapport aux besoins</p>
Actions individualisées	<p>NÉGATIF : Des actions qui restent dans l'ensemble limitées (touchant moins de 10 000 élèves pour quelques heures seulement)</p>

Dispositifs Relai	<p>POSITIF : Personnalisation de l'accompagnement, « respiration » salubre pour les publics décrocheurs</p> <p>NÉGATIF : A l'issue de l'accompagnement, retour à la situation initiale souvent mal vécu par les jeunes accompagnés</p>
Parcours Aménagé de Formation Initiale	<p>POSITIF : Une alternative au Collège Unique</p> <p>NÉGATIF : Quelques centaines de bénéficiaires seulement</p>

Au global, l'insuffisance des dispositifs mis en place actuellement fait de l'École française la championne du déterminisme social. Le système scolaire français apparaît à la 35^{ème} place sur 38 pays de l'OCDE participant à l'enquête PISA²⁹ en matière d'inégalités scolaires. En d'autres termes, la France fait partie des systèmes scolaires où le lien entre niveau de précarité et mauvais résultats scolaires est le plus fort. **L'école française ne parvient pas à corriger les inégalités de naissance et surexpose les enfants issus de milieux précaires au risque de décrochage.**

29 Le Programme International pour le Suivi des Acquis des élèves (PISA) est une enquête administrée tous les 3 ans depuis 2000 en vue d'évaluer les connaissances des élèves de 15 ans dans trois domaines : compréhension de l'écrit, mathématiques et sciences. En 2018, pour la France, sur la dimension « compréhension de l'écrit », les élèves de milieux socio-économiques favorisés ont obtenu des résultats supérieurs de 107 points à ceux des élèves défavorisés pour une moyenne de 480 points en France.

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

2. Les actions mises en place par le tissu associatif : une portée limitée

En dehors du champ de l'Education Nationale, de nombreux acteurs associatifs mènent des actions à destination des élèves issus de milieux défavorisés dont certains sont à risque ou en cours de décrochage.

Dans la présente étude, nous avons recensé environ 80 associations³⁰ en nous basant sur les principales données publiques disponibles. Les actions menées sont très variées : mentorat individualisé, soutien scolaire, ateliers d'ouverture culturelle, ateliers d'orientation, accompagnement global, etc. En fonction du niveau d'accompagnement qu'elles proposent, leur coût peut varier de moins de 1 000 € par jeune par an (pour un tutorat scolaire classique d'une ou deux heures par semaine, par des bénévoles, par exemple) à plus de 8 000 € (pour un accompagnement de plus de 10 heures par semaine par des professionnels rémunérés).

Concernant l'impact des actions des acteurs associatifs, les données quantitatives sont rares, notamment par rapport aux données rassemblées par les acteurs anglo-saxons. Ce que les travaux d'évaluation existants révèlent, c'est que souvent les jeunes gagnent en confiance, développent des compétences et parfois échappent au décrochage scolaire, voire trouvent un chemin vers une qualification et un emploi.

Malgré tout, l'examen des acteurs recensés dans le cadre de cette étude révèle que ces associations touchent relativement peu de jeunes en situation de décrochage scolaire.

³⁰ Ce recensement ne saurait être exhaustif tant il existe de nombreux petits acteurs à l'échelon local

Plus spécifiquement, l'étude menée permet de tirer deux conclusions principales sur l'offre associative existante :

- Les acteurs qui touchent aujourd'hui le plus de bénéficiaires (plus de 1 000) n'atteignent que très rarement les publics en décrochage car (i) soit ils ne les visent pas particulièrement, préférant se focaliser sur d'autres types de publics, (ii) soit leur modèle est peu propice à toucher les plus en difficulté (activités exclusivement en classe entière, activités uniquement au domicile, etc.)
- Les acteurs associatifs qui visent et parviennent à atteindre les jeunes en décrochage ont, quant à eux, une échelle très limitée, excédant rarement quelques centaines de bénéficiaires.

2.1. Des « grandes » associations qui atteignent rarement les publics en décrochage

Comme détaillé dans la figure 12, **les principales associations d'envergure nationale œuvrant dans le champ de l'égalité des chances peinent à atteindre les jeunes les plus en difficulté.**

Première raison : certaines associations, à l'image de l'Institut Télémaque ou d'Article 1 qui luttent contre l'autocensure des jeunes, ne ciblent pas ces jeunes par choix assumé, du fait d'une mission sociale plutôt focalisée sur d'autres publics, notamment les jeunes issus de milieux défavorisés mais avec un bon potentiel scolaire.

Seconde raison : les modalités d'accompagnement mises en place ne sont pas compatibles avec les besoins et la situation de jeunes en très fortes difficultés scolaires et éducatives. A titre d'exemple, des interventions uniquement en classe entière ne sauraient être suffisantes pour des profils de jeunes ne se sentant pas partie du collectif de la classe et nécessitant des approches en plus petit comité. De même, des rencontres uniquement à domicile peuvent ne pas convenir à certains jeunes dont les

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

parents refusent toute intrusion dans le logement, dont le logement est inadapté à la rencontre, ou bien qui n'acceptent d'être approchés qu'en dehors du cercle familial - dans la rue, par exemple. Enfin, elles peuvent aussi se heurter au désintérêt du jeune, qui, pour être « accroché », demanderait un long travail de développement d'une relation, long travail qui n'est pas forcément compatible avec les moyens dont bénéficient ces associations.

Ce constat n'enlève rien à la pertinence de ces modèles et ne doit pas masquer l'ingéniosité dont peuvent faire preuve de tels acteurs, à l'image de l'AFEV, Proximité, ESA ou le Réseau Mom'artre pour renforcer leur capacité à atteindre les jeunes en décrochage. **Malgré tout, force est de constater ce paradoxe frappant : les jeunes qui ont le plus de besoins ne sont pas les premiers bénéficiaires des acteurs associatifs.**

FIGURE 12

Principales associations de « grande ampleur » œuvrant dans le champ de l'égalité des chances¹

Association	Age des bénéficiaires	Nombre par an	Facteurs limitant la prise en charge des publics à risque de décrochage
AFEV	CP à fin Collège	7 000	Difficulté à atteindre un grand nombre de jeunes en difficulté
Télémaque	Collège & Lycée	860	Action focalisée sur les jeunes à moyen/bon niveau
Article 1	Lycée & Supérieur	2 000	Action focalisée sur les jeunes à moyen/bon niveau

1 Chiffres relevés en 2020 sur les rapports d'activité des associations concernées. On notera que pour l'année 2022, le dispositif national 1 Jeune 1 mentor vise à ce que les associations de mentorat parviennent à atteindre près de 200 000 jeunes. Ces chiffres seront donc amenés à augmenter.

	Association	Age des bénéficiaires	Nombre par an	Facteurs limitant la prise en charge des publics à risque de décrochage
Mentorat	NQT	Supérieur	7 000	Action focalisée sur les Bac + 3 et plus
	Proximité	Collège, Lycée & jeunes adultes	1 410	Sélection sur la motivation
	ESA	CP à la Terminale	4 100	Difficulté à atteindre un grand nombre de jeunes en difficulté
	Chemins d'Avenir	4e à la Terminale	1 000	Sélection sur la motivation
Loisir	Mom'Artre	Primaire, Collège	4 000	Difficulté à toucher les plus en difficulté au sein des QPV
	Agir pour l'Ecole	Grande Section Maternelle, CP, CE1	10 000	Classe entière accompagnée dans les REP
Appui scolaire	Coup de Pouce	Grande Section Maternelle, CP, CE1	10 000	Jeunes en trop grande difficulté scolaire refusés
	Zup de co	Collège	3 350	Jeunes en trop grande difficulté scolaire refusés
	EPA	Collège & Lycée	40 000	Classe entière accompagnée
Entreprense & Orientation	100 000 Entrepreneurs	Collège & Lycée	68 000	Classe entière accompagnée (30 % de REP)
	Viens Voir Mon Taff	Fin collège	1 000	Classe entière accompagnée dans les REP
	Crée Ton Avenir	Fin collège	4 000	Classe entière accompagnée dans les REP
	Energie Jeune	Collège	110 000	Classe entière accompagnée dans les REP
Motivation scolaire				

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

2.2. Des associations qui parviennent à toucher des jeunes en décrochage, à l'échelle très limitée

D'autres acteurs associatifs cherchent (et réussissent) quant à eux à atteindre plus particulièrement les jeunes à risque de décrochage ou en voie de décrochage. **Les modèles que ces acteurs proposent, forts d'une solide expertise éprouvée au fil des années, offrent des pistes à investiguer et sont détaillés en partie suivante.** Bien que les modèles proposés soient très variés, on peut de manière schématique en isoler trois différents :

- **Des modèles préventifs complets** (Valdocco, Ma Chance Moi Aussi, Ecole des XV, etc.) : ces modèles agissent en général très tôt – dès le primaire –, en prévention, et visent à apporter un accompagnement sur plusieurs années. L'accompagnement est complet car il vise à répondre aux diverses problématiques des jeunes. Il se focalise notamment sur (i) un appui scolaire, (ii) un accompagnement extra-scolaire (sport, pratiques artistiques, ateliers d'éveils, etc.) visant à ouvrir le champ des possibles et développer les capacités non purement intellectuelles (confiance, persévérance, etc.) et (iii) des liens renforcés avec la famille des élèves. Ce sont des modèles extra-scolaires, l'accompagnement se réalisant régulièrement le soir après la classe, le week-end ou encore durant les vacances scolaires.
- **Des modèles curatifs complets** : ils se distinguent des modèles précédents dans la mesure où ils interviennent une fois que les jeunes ont déjà décroché – donc plus tard dans leur parcours. Ils prennent schématiquement deux formes selon qu'ils remplacent le système éducatif traditionnel ou selon qu'ils s'inscrivent en complément via une approche extrascolaire :

- Des établissements scolaires alternatifs pour décrocheurs (Internats Educatifs des Apprentis d'Auteuil, Lycée de la nouvelle chance, etc.) : à destination des collégiens et des jeunes décrochant après le collège, ces établissements accueillent des jeunes dans la durée afin de leur permettre de se raccrocher à terme à une scolarité traditionnelle ou à des dispositifs de formation professionnelle. En général, ces établissements s'appuient sur des pédagogies alternatives pour assurer l'adhésion d'élèves en opposition au système scolaire traditionnel.
- Des dispositifs de raccrochage ponctuels (Jeune Envie Motivation, Itinéraires Prévention Spécialisée, IMAJ, etc.) : ciblant particulièrement les élèves suite à un problème identifié (exclusion temporaire au collège, déscolarisation), ces acteurs associatifs proposent un accompagnement global de courte durée (de quelques jours à quelques mois) reposant sur des activités favorisant la remobilisation des élèves et leur reprise de confiance en soi (ateliers d'éveil, sport, découverte de métiers, théâtre, etc.). Ils offrent un sas de respiration salutaire avant un retour en milieu scolaire à l'issue de l'accompagnement.
- **Des modèles partiels** : se concentrant sur un type précis d'activité – découverte métiers (CitiZchool Horizon), soutien scolaire (Cap d'Agir), accompagnement artistique (Tutti Passeur d'Art), mentorat (France Parrainage, Parrains par Mille, C'Possible) etc, – ces acteurs associatifs ne proposent pas un accompagnement aussi intense et global que les acteurs cités ci-dessus mais des approches ciblées adaptées à des jeunes en fortes difficultés scolaires.

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

Aussi inspirants que peuvent s'avérer ces modèles, ils sont d'une ampleur très limitée³¹ touchant rarement plus de quelques centaines de bénéficiaires.

FIGURE 13

Principales associations focalisées sur des publics à risque de décrochage scolaire

Modèles préventifs complets			
Association	implantation	Profil des jeunes	Nombre de bénéficiaires/an
Le Valdocco	6 villes (Argenteuil, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Guadeloupe)	Du CP au BAC (43 % primaires, 35 % collège) - sur le dispositif d'accompagnement scolaire	300
Ecole des XV	2 villes (Aix, Marseille)	De la 6ème à la 3ème	90
Ma Chance Moi Aussi	8 villes en Auvergne-Rhône-Alpes (dont Chambéry, Lyon, Clermont) et Drancy	Du CP à la 3ème	190
You'n'us	2 villes (Bordeaux, Grigny)	CP à la 3ème (essentiellement des primaires)	150 (à Bordeaux)
ARPEJ	6 antennes (3 en Ile-de-France, Reims, Toulouse, Marseille)	CP au lycée	350

31 Hormis les Internats Educatifs Des Apprentis d'Auteuil, aucune association identifiée ne touche plus de 400 jeunes

Modèles curatifs complets

Association	Implantation	Profil des jeunes	Nombre de bénéficiaires par an
Etablissements scolaires alternatifs pour décrocheurs			
Collège de la Nouvelle Chance	Le Mans	5 ^{ème} / 4 ^{ème} déscolarisés ou en cours de déscolarisation	30
Internats Educatifs Apprentis Auteuil	20 établissements dénombrés sur le territoire	Du CP à la 3 ^{ème}	2000
CLEPT (Collège Elitaire Pour Tous)	Grenoble	15 à 25 ans	Aucune donnée
Lycée de la nouvelle chance	15 établissements dénombrés sur le territoire	16 à 25 ans	250
CEPMO (Centre Expérimental Pédagogique en Oléron)	Oléron	Lycéens	100
Dispositifs de rattachage ponctuels			
Itinéraires prévention spécialisée	Lille	Collégiens (sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus)	80
APCIS	Stains	Collégiens (sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus)	200
Jeune Envie Motivation (Escalade Entreprise)	Nantes	Collégiens	30
Emoviv	Lyon	Collégiens	80
IMAJ	9 villes concernées dans le 95	Collégiens (sur le dispositif d'accueil séquentiel de proximité)	90
Booster (Unis-Cité)	Plus de 20 territoires identifiés	Jeunes de 16 à 17 ans	200

02. Les programmes de lutte contre le décrochage

Approches partielles

(ciblées sur une activité précise : parrainage, découverte métier, soutien scolaire, accompagnement artistique, etc.)

Association	Implantation	Profil des jeunes	Nombre de bénéficiaires par an
432 A	Briançon	Collégiens et lycéens	150
France Parrainage	16 territoires identifiés	2 à 18 ans	525
Parrains par mille	6 villes (Paris, Nantes, Angers, Chambéry, Alès, Toulouse)	2 à 18 ans	530
C'Possible	4 régions (Pays de la Loire, Ile-de-France, Hauts-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes)	16 à 20 ans (sur l'activité de parrainage individuel)	200
CitiZchool Horizon	Bordeaux	Collège et Lycée	200
Cap d'Agir	Bordeaux	CP à la terminale	200
Tutti Passeur d'Art	Paris	Primaires	90
Créons Crayons	Saint-Denis	Collégiens	60
Crée ton avenir	Paris	Collégiens (sur l'action stage de 3ème)	150

2.3. Au total, un volume d'accompagnement extra-scolaire très limité à destination des décrocheurs

Au total, si l'on considère maintenant l'ensemble des acteurs recensés ci-dessus, petits et grands, et même en étant particulièrement généreux sur les hypothèses de calcul³², on estime que l'action associative recensée ne représente pas plus de 40 heures d'accompagnement par décrocheur³³. **Sur 4 ans de collège, cet accompagnement ne représente que 10 heures par an. C'est très insuffisant •**

32 Notamment en faisant l'hypothèse que les associations d'envergure nationale parviennent à toucher tout de même un certain nombre de décrocheurs

33 Le nombre de bénéficiaires des associations est ramené aux 100 000 décrocheurs annuels



03

**Deux axes d'action
prioritaires, pour que les
jeunes en décrochage
développent leurs
potentialités**

Suite au constat de l'insuffisance des dispositifs proposés aux jeunes en décrochage, qu'il s'agisse à la fois de l'Education Nationale ou des associations, nous proposons des pistes d'action.

Ces pistes ne constituent ni un catalogue d'actions concrètes « prêtes à l'emploi » à destination des acteurs de terrain, ni un programme de réformes des politiques publiques. Elles représentent les directions stratégiques qui devront guider toute l'action collective : celle des pouvoirs publics, des fondations privées, des associations et des collectifs citoyens concernés. Elles serviront notamment de guide à Break Poverty Foundation pour développer ses actions de plaidoyer et d'investissement en faveur des jeunes en France.

1. La transformation du Collège : pour que tous les jeunes y trouvent leur place, s'y instruisent et s'y épanouissent comme futurs citoyens responsables

Dans le domaine du décrochage scolaire, une expérience considérable s'est bâtie au sein de l'Education Nationale, entre classes SEGPA, ULIS, Relai, MLDS (Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire) et les nombreuses initiatives locales qui ont été menées dans des écoles et collèges publics et privés.

Il faut maintenant que l'expérience cumulée en matière d'éducation d'enfants en grande difficulté scolaire se traduise en un modèle de Collège rénové, mieux adapté aux besoins et envies de ces enfants.

C'est le premier axe de changement que nous estimons essentiel : **il faut conduire une transformation profonde du modèle actuel du Collège.**

03. Deux axes d'action prioritaires

Cette transformation devra autoriser la remise en cause des méthodes traditionnelles d'enseignement : notamment celles de la pédagogie « ex cathedra » par filière et par matière professée, dans des classes de 20 à 30 élèves plutôt passifs, avec un programme unique et commun à tous les enfants.

Le Collège rénové devra reconnaître que les jeunes sont tous différents et développent leur personnalité et leur intelligence en suivant des chemins qui leur sont propres. Il ira à la recherche de ce qui intéresse les jeunes, les motive, car, comme l'écrit Céline Alvarez, reprenant les découvertes récentes des neuro-sciences : « Nous ne pouvons pas vraiment « *enseigner* » l'enfant. Lui seul peut créer et former son intelligence en faisant ses propres expériences. Nous ne pouvons que l'assister dans son travail de création... L'être humain apprend par sa propre activité engagée et intrinsèquement motivée.³⁴ ».

Le Collège rénové visera l'apprentissage des « soft skills », car elles sont décisives dans la réussite scolaire de l'élève. De nouvelles approches s'appuyant sur ces compétences devront être introduites à l'école afin d'aider les élèves à surmonter leurs difficultés d'apprentissage académique.

34 « Les lois naturelles de l'enfant, la révolution de l'éducation », Alvarez, 2016

Le quotient intellectuel (QI) et les soft skills

L'intelligence, au sens académique, est souvent mesurée par le QI. Des tests, qui évaluent les capacités de capture de l'information (écoute, compréhension, etc.) et de traitement de cette information, permettent d'évaluer ce QI.

Les « soft skills » (terme retenu pour désigner les compétences comportementales et sociales) sont habituellement désignées comme « les traits de personnalité ». Les experts en dénombrent généralement 5 principaux : ouverture à l'expérience, caractère consciencieux, extraversion, agréabilité, stabilité émotionnelle. Elles peuvent être mesurées avec des tests de personnalité comme le « Big 5 » aux Etats-Unis ou le test MBTI européen.

Les soft skills sont aussi, voire davantage déterminantes dans la réussite académique que les compétences intellectuelles, selon les analyses de James Heckman, prix Nobel d'économie. Le chercheur a étudié l'impact de l'intelligence et de cinq grands traits de personnalité (les « Big 5 » citées précédemment) sur le niveau d'études des individus. Il a observé que le caractère consciencieux est tout aussi prédictif de la réussite que l'intelligence, voire plus prédictif à mesure que l'étudiant progresse dans le système éducatif.

Notons qu'à partir d'environ 10 ans, l'environnement a peu d'influence sur l'intelligence de l'enfant¹. En revanche, les soft skills restent malléables chez l'adolescent et le jeune adulte. Les neurosciences montrent comment pendant l'adolescence le cortex pré-frontal (responsable de la gestion des émotions) du cerveau reste encore poreux à l'expérience et à l'environnement².

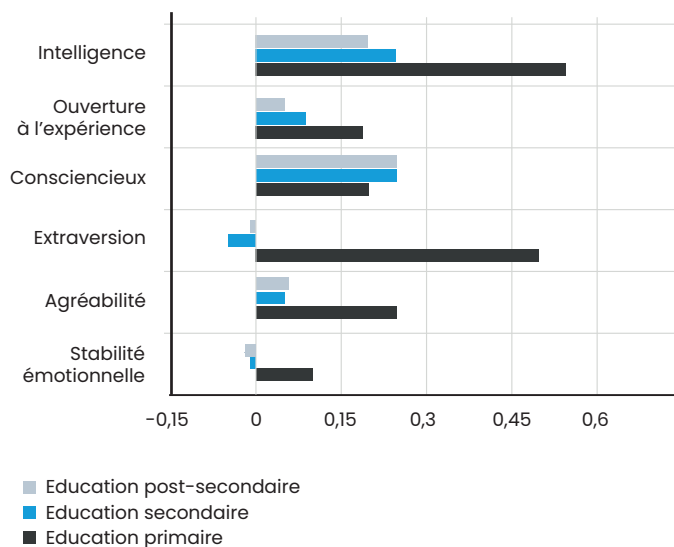
1 The language instinct: How the mind creates language", Pinker, 1994

2 « Adolescent brain development: a period of vulnerabilities and opportunities. Keynote address », Ronald E.Dahl, 2004

03. Deux axes d'action prioritaires

FIGURE 14

La corrélation entre les notes à l'école (prédicat de réussite économique), l'intelligence et les cinq traits de personnalité selon les différents niveaux d'éducation¹



Note de lecture : le niveau de corrélation entre intelligence et réussite scolaire est de 0,5 (50 %) en primaire alors qu'il n'est que de 20 % dans les études supérieures. A ce stade, le caractère consciencieux et la réussite sont corrélés à plus de 20 %.

Dans l'enseignement supérieur, le caractère consciencieux est plus déterminant de la réussite que l'intelligence.

¹ "The "Little Five": Exploring the Nomological Network of the Five-Factor Model of Personality in Adolescent Boys", John et al., 1994

1.1. S'appuyer sur les principes éducatifs des pédagogues

Le Collège rénové s'appuiera sur les principes éducatifs développés par les pédagogues qui – depuis Freinet – se sont intéressés aux jeunes en difficulté à l'école de Jules Ferry :

- **Se centrer sur les besoins de chaque élève, leur réalité psychologique, leurs rythmes d'apprentissage et leurs intérêts.**

Illustration : L'enseignant peut fixer une feuille de route collective pour la semaine, puis chaque élève définit les tâches et activités qu'il accomplira individuellement selon ses capacités et ses objectifs.

- **Approche globale des savoirs remettant en cause les découpages disciplinaires en mettant l'accent sur l'activité (vs. passivité) et le travail en autonomie.**

Illustration : Les thèmes des exposés et conférences sont choisis par les élèves.

- **Approche des relations avec les adultes et entre pairs basée sur la confiance, la coopération et un travail en lien étroit avec les familles.**

Illustration : La salle des professeurs est ouverte aux élèves. Les professeurs sont en relation directe avec les parents et leurs accompagnants éventuels (éducateurs, assistantes sociales, etc.). Un temps et un lieu de rencontre sont aménagés et activement utilisés au collège.

- **Auto-analyse collective des actions et projets, pour correction et amélioration.**

Illustration : L'équipe pédagogique se réunit toutes les semaines, pour partager les observations sur les enfants et ajuster les méthodes et actions.

- **Organisation d'une vie sociale démocratique.**

Illustration : Des temps d'échange collectifs sont organisés pour élaborer les règles de vie commune, réguler les conflits et partager autour des travaux réalisés.

03. Deux axes d'action prioritaires

Le Collège rénové s'inspirera des nombreuses expérimentations éducatives réalisées en France à l'image de la recherche-action CIPES menée par ATD Quart Monde, ou à l'étranger, comme par exemple le programme nord-américain « Becoming a Man », qui a montré la valeur d'un travail sur les soft skills et son impact sur à la fois les compétences comportementales du jeune et ses résultats scolaires.

La recherche-action CIPES (*Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation*)

La recherche-action CIPES (Choisir l'Inclusion Pour Éviter la Ségrégation) vise à faire cesser l'injustice des orientations d'enfants issus de familles en situation de grande pauvreté, qui sont aujourd'hui majoritairement représentés dans les voies SEGPA, ULIS ou ITEP, et, de fait, discriminés. Plus précisément, elle a pour objectifs de :

- Prendre en charge dans le cadre d'une école inclusive les difficultés que les enfants issus de familles en situation de grande pauvreté rencontrent parfois à l'école
- Réexaminer les procédures d'orientation vers l'enseignement adapté ou spécialisé
- Amplifier le mouvement d'inclusion des élèves de SEGPA et d'ULIS dans les classes ordinaires des écoles et des collèges

Démarrée en 2019, l'expérimentation est conduite dans une vingtaine d'écoles et de collèges répartis sur le territoire métropolitain, en zone rurale et urbaine, dans des écoles publiques et privées.

Elle est coordonnée par le mouvement ATD Quart-Monde.

Le programme *Becoming a Man* (BAM)

Ce programme repère des jeunes garçons « à risque » au collège et au lycée dans la région de Chicago et leur propose des sessions hebdomadaires dirigées par un mentor. Le but de ces activités est d'apprendre à se maîtriser, à contrôler sa colère et à se concentrer. Les activités sont de nature diverse : jeux de rôle, expériences, débats. Un des jeux de rôle consiste par exemple à imaginer un conflit et à en discuter les causes. Les bénéficiaires doivent lister les distorsions de perception et de pensée susceptibles d'avoir aggravées le conflit. Ensuite, ils jouent la scène avec des expressions de colère « contrôlée » et « non-contrôlée ».

Ce programme entraîne une baisse de 31 % des arrestations et de 50 % des arrestations pour violence. Lorsque ce programme est associé à une pratique intensive de sport encadrée après l'école, le taux d'obtention d'un diplôme augmente de 20 %.

1.2. Mettre en oeuvre des réformes structurelles

Pour ce faire, **le Collège rénové devra enfin oser mettre en oeuvre les réformes structurelles proposées par les spécialistes depuis 20 ans.** Les rapports publiés sur le sujet font émerger un certain nombre de consensus quant aux chantiers à mener³⁵ :

1. **Adapter les moyens aux situations de chaque établissement** : il est essentiel de recruter les professeurs les plus expérimentés dans les réseaux d'éducation prioritaires, leur attribuer des rémunérations

³⁵ Les pistes que nous évoquons ici sont notamment issues des rapports suivants : Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche (2013), Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée ; CNESCO (2017), Agir efficacement contre le décrochage scolaire ; Blanquer (2017), L'école de demain, propositions pour une Éducation Nationale rénovée ; OCDE (2020), Perspectives des politiques de l'Éducation en France ; Institut Montaigne (2021), Éducation, le grand décryptage

03. Deux axes d'action prioritaires

favorables, leur permettre d'enseigner dans des classes à effectifs réduits. La formation continue des enseignants doit aussi être considérablement renforcée en dédiant un volume d'heures conséquent (par exemple 100 heures par an) à l'apprentissage des pédagogies et innovations existantes pour s'adapter aux besoins des élèves.

- 2. Flexibiliser le « collège unique » afin de pouvoir singulariser les parcours scolaires :** si la nécessité de sécuriser un « socle fondamental » ne doit pas être remise en cause, il apparaît essentiel de pouvoir proposer des parcours adaptés selon les niveaux et les besoins des élèves. A ce titre, des éducateurs formés devront soutenir les enseignants pour pouvoir, au sein de classes « inclusives », accueillant tous les enfants, adapter l'intensité éducative aux besoins de chacun tout en évitant de stigmatiser les plus fragiles.
- 3. Au service de cette flexibilisation, la nécessité de renforcer l'autonomie des collèges.** L'autonomisation des collèges est essentielle pour adapter les pratiques éducatives à chaque contexte et augmenter les marges de manœuvre du chef d'établissement. Elle doit s'appliquer au recrutement et à la gestion des professionnels de l'établissement (enseignants, éducateurs spécialisés, intervenants périscolaires, personnel administratif), à la conduite du projet d'établissement et particulièrement à la définition de parcours de réussite dédié ou encore à la répartition des moyens alloués.
- 4. Accélérer la réforme de la voie professionnelle :** plus de 50 % des décrocheurs proviennent des voies professionnelles, cela souligne la nécessité de réformes d'ampleur. A cet égard, deux piliers sont souvent évoqués. D'une part, rapprocher l'apprentissage et l'enseignement professionnel en généralisant les offres d'apprentissages au sein des lycées professionnels. D'autre part, rendre plus agile le système en permettant l'adaptation rapide des filières aujourd'hui peu pourvoyeuses de débouchés.

5. Développer la mixité sociale au sein des établissements scolaires :

la ségrégation est reconnue pour avoir des effets très négatifs sur les apprentissages des élèves en difficulté. Si la politique de la ville est certainement le levier le plus efficace pour limiter la ségrégation sociale, nombre de rapports insistent sur la nécessité d'encadrer étroitement la part d'élèves provenant de familles défavorisées, par exemple en faisant évoluer la carte scolaire ou en développant des secteurs multi-établissements (regroupement de plusieurs établissements proches afin de répartir les élèves de milieu populaire par un système de quotas maximum et minimum).

Souvent inspirées de certaines pratiques menées à l'étranger, à l'image de la Finlande évoquée ci-dessous, ces réformes sont autant de pré-requis permettant d'envisager une école plus inclusive à même de limiter le décrochage des élèves.

Le modèle finlandais

Entre 1968 et 1985, la Finlande a mis en place de nombreuses réformes qui lui ont permis de passer d'un système scolaire moyen à un système scolaire parmi les meilleurs de l'OCDE. En 2018, 93 % des élèves ont réussi le « lycée » (équivalent du bac), et 66 % des élèves ont continué vers l'enseignement supérieur (c'est le plus haut taux d'Europe). Les différences entre les plus faibles et les plus forts y sont les plus réduites du monde. Et le niveau moyen des élèves y est supérieur à celui de la France : en mathématiques, la Finlande est 16^{ème} au classement PISA, la France 26^{ème} ; en sciences, la Finlande est 7^{ème}, la France 25^{ème} ; en lecture la Finlande est 7^{ème}, la France 24^{ème}.

Le concours pour devenir professeur est très sélectif (10 % de réussite) ; leur statut social est comparable à celui des médecins ou des avocats.

03. Deux axes d'action prioritaires

Les professeurs sont autonomes et s'organisent entre eux. Ils ont 2h de formation obligatoire par semaine et au plus 4h de cours par jour.

Du côté des élèves, les journées sont courtes, elles finissent à 13h et l'accent est mis sur l'éducation artistique et sportive. Il n'y aucune évaluation avant le lycée, les élèves ne redoublent pas et les classes sont inclusives (pas de classe de niveau ou de classe pour les enfants porteurs de handicap).

En cas de décrochage d'un élève, une équipe constituée de parents d'élèves et de professeurs se constitue immédiatement pour servir de médiateur entre l'enfant, sa famille et le collège afin de trouver des solutions pour ramener l'enfant au sein de l'école.

2. L'enrichissement des temps extra-scolaires : ouvrir le champ des expériences et des rencontres pour aider les jeunes à nourrir tous leurs talents

Le temps de l'école ne représente que 20 % du temps calendaire d'un enfant, hors sommeil. Pendant les temps extra-scolaires de l'enfant, c'est-à-dire les 80 % restants, les enfants des milieux privilégiés bénéficient en général d'une variété d'expériences plus riche que les jeunes des milieux défavorisés.

Pourtant il existe souvent, en milieu urbain en tout cas, et particulièrement dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, pléthore de maisons de jeunes, associations culturelles, clubs sportifs et autres lieux de ressources. Mais les jeunes les plus fragiles, notamment ceux en décrochage scolaire, s'y retrouvent peu. Les raisons sont multiples : manque de ressources de la famille, manque de confiance, déficits comportementaux, écarts culturels, sentiment ou réalité d'exclusion.

Il est impératif que cela change. En complément des transformations à mener au Collège, et pour en renforcer l'impact, **il faut investir le champ du temps extra-scolaire** et ouvrir aux jeunes en décrochage beaucoup plus largement qu'aujourd'hui, un monde riche d'expériences sociales, culturelles, sportives, solidaires, ou autres.

Cet enrichissement du temps extra-scolaire est le second axe de changement que nous considérons comme essentiel. La revue de 80 projets associatifs œuvrant dans le champ de l'égalité des chances a convaincu les auteurs du potentiel de développement de l'offre extra-scolaire.

2.1. Des activités au service de l'épanouissement des jeunes

Quels types d'expériences et activités proposer pour un enrichissement salutaire du temps extra-scolaire du jeune en risque de décrochage ? Les activités doivent être pensées pour répondre à ses envies et ses besoins – comme par exemple être reconnu, gagner en confiance, développer sa persévérance, son autonomie ou son sens des responsabilités.

L'accent peut être mis sur le renforcement scolaire pour prévenir une éventuelle démobilitation à l'école : aide aux devoirs si le niveau le permet, ou travail sur le socle des compétences de base sinon. L'accompagnement individuel devra probablement être privilégié, en veillant à identifier les techniques d'apprentissage les plus adaptées au jeune.

Mais il est bien reconnu que des activités non scolaires comme le sport, les pratiques culturelles ou encore la découverte d'espaces naturels peuvent être des leviers tout aussi puissants de développement des facultés intellectuelles, comportementales et sociales du jeune, que l'apprentissage des mathématiques et du français suivant les méthodes traditionnelles. Ces activités non scolaires devront être privilégiées, si elles répondent mieux à la motivation du jeune et à l'enjeu éducatif qui lui est propre.

03. Deux axes d'action prioritaires

Une bonne pratique est de rendre les jeunes moteurs dans les activités menées et non récipiendaires ou suiveurs. A cet égard, le fait de devenir aidant pour d'autres (plus jeunes, seniors, personnes en situation de handicap, etc.), et inverser ainsi la relation habituelle, peut conférer aux jeunes un sentiment d'utilité, voire de fierté. Ce type de participation à des actions de solidarité contribue à améliorer l'estime de soi, à se valoriser auprès des autres, à développer le sentiment d'appartenance à un collectif. Le programme Valued Youth Program, expérimenté aux Etats-Unis, a démontré les bienfaits d'une telle démarche.

De l'avis des acteurs interrogés, la palette d'activités doit évoluer avec l'âge. A 11 ans, l'accent sera plutôt mis sur les domaines scolaires, sportifs et culturels. A 17 ans, la priorité pourra être donnée à l'orientation du jeune et à son insertion professionnelle, selon son envie.

A cet égard, l'ouverture du jeune au monde professionnel est un enjeu majeur. Les jeunes issus de milieux défavorisés, par manque de réseau,

Valued Youth Program

Dans le cadre de ce programme mené aux Etats-Unis, des lycéens à risque de décrochage sont tuteurs d'élèves de primaire en difficulté scolaire pendant 4h par semaine, et ce pendant au moins un an. En amont, les lycéens sont formés pendant 30 heures au tutorat. Ils sont payés pour leur aide et des vacances sont organisées avec les deux groupes d'élèves.

Ce programme a des résultats très positifs sur le décrochage scolaire des lycéens : seulement 1 % des participants décrochent contre 12 % sinon.

sont souvent très éloignés de ce monde. Première conséquence, ils n'ont souvent accès en classe de 3^{ème} qu'à des stages à l'apport très limité. Pour les aider au mieux dans leur orientation professionnelle et aussi pour changer le regard des entreprises sur ces jeunes souvent déconsidérés, il faut favoriser les interactions entre les deux mondes, comme le fait, par exemple, la plateforme ViensVoirMonTaf qui met en contact des jeunes sans réseau et des entreprises.

Quel rôle pour les entreprises dans la lutte contre le décrochage ?

Les entreprises ont un rôle à jouer pour améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté scolaire. Cela passe notamment par :

- La mobilisation des entreprises dans le cadre du Parcours d'Avenir proposé à chaque jeune de la 6^{ème} à la terminale : pour une heure (une conférence), un jour (un forum métier), une semaine (stage de 3^{ème}) ou un mois (participation à une mini entreprise).
- L'augmentation de l'offre de stages, d'apprentissages et d'emplois, spécifiquement pour les jeunes en difficulté d'apprentissage.
- La sensibilisation des salariés aux spécificités de l'encadrement des jeunes en décrochage : il faut que les missions confiées au jeune et les attentes de l'entreprise soient bien expliquées, que l'encadrement reste exigeant tout en étant particulièrement bienveillant.
- L'adaptation des formations des jeunes aux besoins des territoires sous l'égide des entreprises.
- Le développement du mécénat des entreprises au bénéfice des associations qui luttent contre le décrochage scolaire et favorisent la première insertion professionnelle des jeunes défavorisés¹.

1 Break Poverty Foundation a développé une méthode pour ce faire : la Dotation d'Action Territoriale.

03. Deux axes d'action prioritaires

Cette ouverture au monde professionnel peut prendre différentes formes : participation du jeune à des conférences sur les métiers, à des visites d'entreprises, à des forums métiers, à des ateliers de création d'entreprise ou d'initiation à la pratique des métiers et bien sûr à des stages en entreprise. Cette ouverture exige certes un effort significatif des entreprises et de leurs salariés. Mais cet effort se fait au bénéfice de tous. Trop d'entreprises semblent sous-estimer l'impact qu'elles peuvent avoir sur leur écosystème local, en ouvrant leurs portes aux jeunes générations. L'impact peut être immense pour le jeune.

Enfin, au-delà de cet enrichissement nécessaire du temps extra-scolaire, soulignons aussi la nécessité de **faciliter l'accès des jeunes à des soins par des professionnels de santé** (orthophoniste, psychologue, etc.). Combien de difficultés rencontrées par les jeunes sont liées à des troubles non diagnostiqués ou non soignés ? A titre d'exemple, 8 % d'une classe d'âge souffre de trouble dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie, etc.). Mais ces troubles sont notoirement sous-diagnostiqués dans les milieux défavorisés et l'accès aux soins est souvent très difficile. En Seine-Saint-Denis, il faut aujourd'hui attendre au minimum un an, souvent deux, pour qu'un enfant accède à des soins à domicile prescrits.

2.2. La nécessité de l'accompagnement des jeunes et de leur famille

Pour cet enrichissement du champ d'expérience des enfants, le rôle des parents est évidemment clé. Or, pour que les parents puissent pleinement jouer leur rôle, un accompagnement de la famille est souvent nécessaire.

Il n'est nulle question ici de remettre en cause le rôle des parents, la conception de l'agenda extra-scolaire de l'enfant est bien entendu leur responsabilité. Mais, comme le montrent des analyses récentes en économie³⁶, les parents de jeunes en décrochage, qui souvent cumulent les difficultés (faibles ressources financières, chômage, santé dégradée, manque de capital social, etc.), peuvent se trouver démunis pour faire face aux problèmes de leur enfant. Dit autrement, les préoccupations quotidiennes, urgentes et indispensables, auxquelles ils doivent faire face (se rendre au travail, faire les courses, etc.) absorbent l'essentiel de leur « bande passante » et leur laissent un temps insuffisant pour des tâches éducatives qui ne sont pas de « survie ». Il paraît donc capital de soutenir ces familles précaires. Sinon, elles auront beaucoup de mal à placer leurs enfants sur une trajectoire différente de la leur. Le soutien dont il est question ici n'est pas tant un soutien financier qu'un accompagnement humain, un compagnonnage susceptible de renforcer les capacités éducatives des parents et le développement des enfants.

Qui pourrait être dépositaire d'un tel accompagnement ?

Il existe dans tous les milieux sociaux une richesse de bonnes volontés

36 Voir notamment Mullainathan et Shafir (2013), *Scarcity. The new science of having less and how it defines our lives*. Les auteurs montrent comment la survie quotidienne à laquelle expose la pauvreté consomme l'essentiel de l'énergie des personnes affectées et les empêche de construire leur avenir. La préoccupation de l'urgence occupe alors l'essentiel de la « bande passante » du cerveau, qui ne peut plus guère se consacrer à d'autres tâches. Cet effet « tunnel » prive les plus pauvres de leur capacité à prendre des décisions de long terme et l'enjeu de l'accompagnement peut alors être de leur permettre de « sortir du tunnel » progressivement.

03. Deux axes d'action prioritaires

prêtes à s'engager bénévolement auprès des jeunes et de leurs familles. Des artisans, des artistes, des sportifs, des chefs d'entreprise, des étudiants et des seniors sont prêts à passer du temps et à partager leurs passions, leurs savoirs et savoir-faire, avec les jeunes. Ils disent en tirer de grandes satisfactions, les bénéfiques sont donc mutuels. Il y a une opportunité à rapprocher cette offre bénévole du besoin d'accompagnement des familles et d'enrichissement des expériences des jeunes.

Toutefois, si l'engagement bénévole est nécessaire, il ne peut pas être suffisant. Les expertises de professionnels qualifiés – éducateurs, médecins, assistantes sociales, etc. – sont souvent indispensables. Mais il n'est pas question de mettre une équipe de professionnels rémunérés autour de chacun des 100 000 jeunes en difficulté de chaque génération. Il s'agit plutôt de promouvoir une alliance entre professionnels rémunérés et citoyens solidaires bénévoles. Cette alliance, constituée à l'échelle territoriale, poursuivrait les missions suivantes :

- **Former un collectif engagé**, avec l'objectif de soutenir les familles et d'entourer les enfants et adolescents les plus fragiles d'un territoire, ceux qui ont le plus de difficultés à trouver leur place et à s'épanouir à l'école et dans la société.
- **Aller à la rencontre des jeunes et de leurs familles**, échanger, proposer activités et projets, bâtir la confiance et le lien – car le développement d'une relation bienveillante, réciproque, équilibrée entre une équipe d'accompagnants et une famille est, à elle seule, riche de bienfaits.
- **Mener un programme d'activités individuelles et collectives** à même d'enrichir les vies des jeunes d'expériences et de relations enrichissantes permettant de prévenir l'échec scolaire, la délinquance et les ruptures familiales.

Loin d'être un vœu pieux, ce type d'alliances existe déjà au sein de la société civile. Elles sont constituées par des associations qui agissent depuis des années en la matière et qui contribuent directement à la réussite scolaire et professionnelle des jeunes accompagnés. Il faudrait les multiplier.

2.3. Les piliers d'un accompagnement de qualité : ce qu'ont à nous apprendre les projets inspirants

L'analyse de six projets³⁷, ayant en commun d'exister depuis plusieurs années, d'avoir une certaine ampleur et de se développer (Valdocco, Ma Chance Moi Aussi, Ecole des XV, Académie You'n'us, Association Jeunesse Education, ARPEJ) suggèrent 3 piliers pour la réussite des jeunes accompagnés :

PILIER 1 Un accompagnement riche qui s'inscrit dans la durée

Idéalement, les activités proposées doivent pouvoir **mobiliser le jeune pendant une part importante de son temps extra-scolaire**, au minimum deux fois par semaine, voire tous les soirs après l'école, les mercredis et parfois les samedis et les vacances scolaires à l'occasion de séjours et sorties.

Tous les programmes rencontrés soulignent que cette intensité est nécessaire pour que l'action crée un cadre véritablement structurant pour le jeune et sa famille et que des effets visibles soient obtenus. Mais ce programme doit aussi pouvoir s'adapter aux envies et capacités des jeunes ne voulant ou ne pouvant pas suivre un agenda trop intense. Un agenda personnalisé doit alors être proposé à ces jeunes-là.

³⁷ Sélectionnés par les auteurs sur un panel d'une cinquantaine de projets associatifs analysés oeuvrant dans le champ de l'égalité des chances

03. Deux axes d'action prioritaires

L'accompagnement doit inclure l'inscription du jeune dans un collectif, c'est-à-dire un groupe de jeunes confrontés à des défis personnels comparables (difficultés d'apprentissage, déficits de compétences sociales, etc.). Ce collectif peut aider chacun à progresser dans sa capacité, essentielle, à trouver une place au sein d'un groupe. Les jeunes peuvent se redonner confiance et courage mutuellement ; une émulation positive peut naître entre les membres. Bien sûr, cela demande souvent un travail de régulation et d'intermédiation important de la part des accompagnants qui rechercheront le développement d'un tissu de relations saines et que chaque membre du groupe trouve respect et sécurité au sein du groupe.

Mais attention, ce groupe ne doit pas être un ghetto de pauvres, une sphère fermée, un nouveau lieu d'exclusion. Les projets insistent sur la nécessité de rendre possible des rencontres entre ce groupe et des personnes d'autres milieux. Des pratiques de binôme entre jeunes de quartiers différents peuvent favoriser cette ouverture.

Pour atteindre son plein effet, l'accompagnement se doit de donner la parole aux jeunes. Car les jeunes en échec sont rarement écoutés et en souffrent. Il y a valeur à leur « tendre le micro », non seulement pour tous les bienfaits connus de l'exercice de la parole (libération, gain de confiance, de maturité, etc.), mais aussi pour apprendre de l'expérience des jeunes, gagner en connaissance et améliorer l'action. A cet égard, les expériences de Web TV comme le Bondy Blog par exemple, ont prouvé leur pertinence comme outil d'émancipation.

L'accompagnement doit non seulement être intense, s'inscrire dans un collectif, mais il doit aussi s'inscrire dans la durée. On sait qu'une rencontre, même courte, peut transformer une vie, mais compte tenu du poids des difficultés de beaucoup de jeunes en décrochage, les praticiens voient un lien entre la durée du

programme et son impact. Un an semble un minimum mais plus de 3 ans paraît essentiel pour un accompagnement impactant, à l'image de ce que peut proposer l'association Ma Chance Moi Aussi. Beaucoup d'acteurs rencontrés préconisent un accompagnement démarrant tôt, dès le primaire.

Ma Chance Moi Aussi : l'illustration d'un accompagnement complet dans la durée

Créée en 2015, Ma Chance Moi Aussi est une association qui intervient dans 9 villes en France en accompagnant près de 200 élèves par an. Elle vise des jeunes à risque de décrochage au sein de familles en difficultés éducatives, dès le CP.

L'association se distingue par l'intensité de l'accompagnement qu'elle apporte aux élèves identifiés. En l'occurrence, ce sont près de 8h à 12h d'accompagnement par semaine qui leur sont proposées après l'école, s'appuyant sur trois briques principales :

1. Des temps scolaires et d'aide au devoir (animés par un enseignant)
2. Des temps de découverte et d'ouverture au monde (animés par un vacataire)
3. Des temps sportifs tous les mercredis après-midis (en lien avec les clubs sportifs du territoire) ainsi que des sorties culturelles durant les vacances.

Autre point distinctif, l'association accompagne les élèves longtemps, du CP à la 3^{ème}. Et au-delà de la 3^{ème}, l'association réfléchit à un accompagnement plus « léger » de type parrainage pour conserver le lien avec la famille et les élèves.

03. Deux axes d'action prioritaires

PILIER 2 Un ancrage fort dans le cadre de vie du jeune : la famille, l'école, le quartier

Chercher à travailler avec les parents est un impératif. Premiers éducateurs de leurs enfants, ils sont responsables et décideurs. Leur accord doit toujours être recherché et obtenu pour toute activité proposée à l'enfant. En amont, leur avis doit être pris en compte dans les réflexions de l'équipe d'accompagnement, concernant les difficultés et les forces du jeune et les actions à mener. Ils doivent se sentir en maîtrise de ce que vit leur enfant dans le cadre du programme et ne pas se sentir dépossédés. Les enjeux sont nombreux : ils ont le pouvoir d'encourager, mais aussi de décourager, voire empêcher leur enfant ; ils peuvent apporter des éclairages précieux à l'équipe et ils peuvent bénéficier de soutien dans leur rôle de parents. Leur implication peut varier de simples points réguliers de suivi à un engagement plus poussé au sein des activités, à l'image de ce que propose l'association Valdocco.

Le Valdocco : un travail main dans la main avec les parents

Le Valdocco est un acteur incontournable de la prévention du décrochage scolaire intervenant depuis 1995 au sein des quartiers prioritaires de 6 villes en France, via 80 salariés et plus de 300 bénévoles.

Son modèle d'accompagnement scolaire combinant (i) aide au devoir, (ii) ateliers collectifs travaillant sur l'envie d'apprendre (« les moteurs de l'apprentissage ») et (iii) sorties culturelles, se distingue par des liens très forts avec les parents.

Au-delà des temps de partage informels dans le quartier et des rendez-vous de suivi, l'association propose aussi des activités enfants / parents originales. Par exemple, le format du « théâtre forum » est utilisé comme outil de résolution de conflits entre enfants et parents. Il consiste à mettre en scène les difficultés du quotidien, à les jouer sur scène, en suscitant la recherche de solutions ensemble.

Tisser des liens et coopérer avec l'Education Nationale est également primordial bien que nombre d'acteurs associatifs soulignent la complexité des collaborations. Le lien permet de repérer les jeunes ayant besoin d'accompagnement extra-scolaire. Les échanges avec l'école permettent à la famille et aux accompagnants de suivre la situation scolaire du jeune (assiduité, comportement, difficultés) et d'ajuster leur action en fonction. Réciproquement, le lien permet aux professeurs de mieux cerner le contexte et la situation du jeune et, dans la mesure du possible, d'adapter l'approche pédagogique. Le projet L'Ecole des XV est une très bonne illustration de ce principe d'action.

03. Deux axes d'action prioritaires

L'Ecole des XV : un partenariat fort avec les établissements scolaires

L'Ecole des XV accompagne des collégiens d'Aix-en-Provence et Marseille de la 6^{ème} à la 3^{ème} via un programme de 12h à 15h par semaine après les cours. Cet accompagnement est composé de trois briques principales : (i) temps social et de convivialité ; (ii) encadrement scolaire individualisé ; (iii) temps sportif autour du rugby. Il bénéficie à environ 90 jeunes par an.

La particularité de l'Ecole des XV est d'avoir tissé un lien très fort avec les établissements scolaires partenaires :

- Les collèges identifient dès la 6^{ème} les jeunes en difficulté scolaire présentant des problèmes de comportement.
- Après un échange avec les parents et si la motivation du jeune est confirmée, il intègre le programme.
- Les emplois du temps des jeunes sont alors aménagés par les établissements partenaires.
- Les liens sont constants entre le personnel des collèges (CPE et professeurs) et les éducateurs de l'Ecole des XV (notamment en cas de difficulté), ce qui permet aux éducateurs de s'adapter en fonction des feedbacks du collège.
- Les éducateurs de leur côté participent aux conseils de classe et ont accès aux pages du site Pronote des élèves. Ils apportent ainsi aux professeurs des éléments complémentaires d'analyse.

Enfin, un ancrage fort au sein du quartier est indispensable. S'ancrer dans le quartier signifie y avoir un lieu, y être présent et visible, y compris hors des heures de bureaux, le soir et les weekends et travailler activement avec les proches : les amis du jeune, sa famille, ses voisins, les

autres acteurs de l'action sociale locale, publique ou associative tels que les éducateurs, les assistantes sociales et aussi les commerçants, les artisans, les clubs de sport. Cet ancrage permet de tisser des liens et de créer de la confiance avec les parties-prenantes et de favoriser des collaborations, de l'entre-aide, des mobilisations, avec et pour les jeunes. Le Valdocco est, là aussi, exemplaire en la matière.

Le Valdocco : un ancrage fort au sein du quartier combiné à une ouverture vers l'extérieur

Au cœur des quartiers, le Valdocco se caractérise notamment par sa capacité à « aller vers » les jeunes. En 2020, 42 % des jeunes accompagnés proviennent de contacts de rue. L'association est un des rares acteurs rencontrés capables « d'accrocher » ainsi les bénéficiaires au sein de leur lieu de vie. C'est le fruit d'une présence forte au sein du quartier.

Ceci dit, les responsables insistent sur la nécessité d'organiser des temps hors du quartier, et des sorties culturelles ou « nature » sont menées une fois par mois.

Mais il faut aussi savoir sortir du quartier et donner l'occasion aux jeunes de découvrir d'autres univers, pour développer leur mobilité psychologique et leur capacité à se projeter hors de chez eux. Les lieux culturels (cinémas, musées, monuments, etc.) et les espaces naturels sont à cet égard des lieux riches de beauté et de complexité. Ils sont d'excellents endroits de découverte de soi, de la vie en groupe et du monde qui nous entoure. Ils permettent le développement des capacités de chacun.

03. Deux axes d'action prioritaires

PILIER 3 Une équipe mixte, solide et soudée

Au cœur du collectif engagé auprès des jeunes du territoire, il faut une équipe qui soit avant tout solide et soudée compte tenu de la difficulté de la tâche (au quotidien, les victoires sont petites) et du besoin de soutien mutuel.

L'équipe doit être véritablement mixte : mixité de statuts (salariés, bénévoles), d'origines sociales, de parcours de vie (anciens décrocheurs, premiers de la classe) et de générations (jeunes et moins jeunes). Cette mixité doit permettre d'additionner les expériences et les savoirs. Elle augmente aussi les chances que les familles et les jeunes « accrochent » avec au moins une personne de l'équipe et trouvent le bon interlocuteur pour chaque situation.

L'équipe doit également être stable dans la durée, car les liens avec les familles et les jeunes doivent avoir le temps de se construire, de se renforcer, et apporter une stabilité affective au jeune, dans un univers souvent chaotique.

Les membres de l'équipe doivent être formés, car s'ils n'ont pas besoin d'être tous des experts de l'éducation ou du social, ils doivent néanmoins être dotés d'un bagage minimum (par exemple, sur les droits de l'enfant, sur les règles de gestion de la confidentialité ou sur la façon de détecter un trouble dys chez un enfant) pour assurer l'efficacité de l'action, la cohérence d'approche au sein du projet et le respect des règles éthiques.

Aucun ne doit se retrouver isolé dans une relation avec un jeune ou sa famille. Il faut donc au minimum des binômes en face de chaque famille. Les situations doivent être discutées en équipe et les pratiques doivent être revues et améliorées en continu.

2.4. Quel coût et retour sur investissement pour un tel enrichissement du temps extra-scolaire ?

A quel point de tels modèles d'enrichissement du temps extra-scolaire des jeunes en décrochage sont-ils « rentables » pour la société ? Quel est leur coût et leur bénéfice ? Bien sûr, ces questions sont éminemment complexes et aucune réponse simple ne peut être apportée.

Dans le cadre de notre étude, nous avons néanmoins tenté de construire des éléments de réponse.

Nous avons modélisé les composantes d'un agenda extra-scolaire type et de l'accompagnement correspondant. D'après le modèle, le coût s'élève à près de 3 500 € par an, se décomposant ainsi :

- **Des activités extra-scolaires hors temps de vacances** dont le coût est de 1 000 € (500 € pour des activités régulières non-scolaires et 500 € pour des activités ponctuelles de type sorties culturelles, activités sportives, etc.).
- **Des activités pendant les vacances** dont le coût est de 1 000 € (700 € pour 2 semaines de séjour de vacances et 300 € pour 2 semaines d'activité à proximité du domicile).
- **Un mentorat de proximité du jeune** s'élevant à 1 800 € (valorisé à hauteur de 4h/semaine sur 30 semaines avec un coût horaire de 15 € / h).
- En faisant l'hypothèse que la collectivité prend en charge 90 % du coût (le reste étant « gratuit » car correspondant à du temps bénévole), $3\,800 \text{ €} \times 90 \% = 3\,420 \text{ €}$ par an que l'on peut arrondir à 3 500 €.

Ce coût de 3 500 € par an concorde avec les coûts étudiés des différents programmes d'accompagnement existants à destination des jeunes en

03. Deux axes d'action prioritaires

décrochage. A titre d'exemple, le Valdocco présente un coût de 1 300 € par an, l'Ecole des XV affiche un coût d'environ 5 000 €.

L'importance de ce coût doit être relativisée, par comparaison aux coûts des politiques sociales curatives. A titre d'exemple, les coûts directs liés à la prise en charge du chômage de longue durée s'élèvent à près de 8 000 € par chômeur et par an³⁸ – soit plus du double des 3 500 € évoqués ci-dessus. La prise en charge d'une personne éligible aux minimas sociaux – RSA socle notamment – représente quant à elle 6 700 € par an – soit, là encore, quasiment le double du coût évoqué.

En outre, le retour sur investissement pour la collectivité est largement rentable. En estimant un accompagnement mis en place sur 7 ans (du CM1 à la seconde), avec des hypothèses raisonnables en matière d'impact obtenu (cf encadré méthodologique), **on estime que le retour sur investissement s'élève à 2,4 € pour 1 € investi.**

Ce gain serait encore plus élevé si le taux de réussite de l'action était supérieur au taux retenu pour le calcul, ou si une partie de l'action était menée par des accompagnants bénévoles. A titre d'exemple, si l'accompagnement par des mentors était totalement bénévole, le retour sur investissement serait de l'ordre de 4 € à 5 € pour 1 € investi •

38 Ces coûts incluent principalement le soutien au revenu de ces personnes, telles que l'assurance chômage ou les minimas sociaux. Se référer à ATD Quart Monde (2015), *Etude macro-économique sur le coût de la privation durable d'emploi*

Encadré méthodologique : Calcul du retour sur investissement

Nous avons fait l'hypothèse d'une durée moyenne de 7 ans d'accompagnement, par exemple du CMI jusqu'à la seconde. Cet accompagnement engendrerait un coût total de $3\,420 \text{ €} \times 7 = 23\,940 \text{ €}$

Pour estimer le bénéfice espéré de l'accompagnement, nous nous sommes basés sur l'analyse réalisée par le cabinet BCG, qui a mesuré la différence, en termes de dépenses publiques individuelles, entre les personnes diplômées et les personnes sans diplômes (« décrocheurs »). Sur une vie, cette différence, ce coût relatif, s'élève à $230\,000 \text{ €}$.

En estimant que ce bénéfice est obtenu uniquement pour 50 % des jeunes et qu'il ne représente que 50 % de celui évalué par le BCG ($50 \% \times 230\,000 \text{ €}$), on obtient le retour sur investissement de $2,4 \text{ €}$ pour 1 € investi : $(50 \% \times 50 \% \times 230\,000 \text{ €}) / 23\,940 = 2,4$

Conclusion : **agir rapidement, collectivement**

Cet ouvrage souligne un paradoxe français : **si le nombre de jeunes sortis sans diplôme de l'école diminue chaque année, le nombre de jeunes « décrochés » de l'emploi et de la formation, lui, ne faiblit pas.**

Chaque année, ce sont ainsi près de 100 000 jeunes sur les 800 000 de chaque classe d'âge qui viennent grossir les rangs des jeunes en marge de la société.

Parmi ces décrochés, la situation des faiblement diplômés est particulièrement critique. A court terme, leur insertion professionnelle est fortement compromise : près de 50 % des non-diplômés sont au chômage trois ans après leur sortie du système scolaire. A long terme, c'est leur insertion sociale qui se joue tant on constate, sur le temps long, que leur parcours est marqué par la pauvreté et les privations, ainsi qu'un rapport conflictuel aux institutions.

Un élément particulièrement préoccupant est la reproduction de ces parcours de génération en génération. Rappelons que les mères de famille non-diplômées ont seulement 30 % de chance de voir leur enfant diplômé d'un bac général ou technique, contre 84 % pour les mères diplômées du supérieur. Ce déterminisme érode l'espoir d'un avenir meilleur et la confiance dans nos institutions.

Mais ne soyons pas fatalistes, car un chemin existe.

Il passe d'abord par des changements profonds de l'institution scolaire, qui doit apprendre à mieux accueillir ces jeunes qui aujourd'hui

ne trouvent pas leur place à l'école. Il passe aussi par une mobilisation de la société civile, qui doit soutenir et accompagner les jeunes et leurs familles, qui, seules, ne peuvent pas faire face aux énormes difficultés auxquelles elles sont confrontées.

La prise de conscience et l'action sont urgentes car, si rien ne change, face aux conséquences de la pandémie de COVID-19 et d'autres chocs à venir, sanitaires, sociaux, environnementaux, politiques ou économiques, le flot des jeunes décrochés va grossir et les inégalités s'aggraver encore, avec les conséquences que l'on peut anticiper sur la paix sociale et le développement du pays.

Ce qui se joue ici, c'est peut-être l'avenir de tous.

A propos de Break Poverty Foundation

Break Poverty Foundation est un fonds de dotation qui a pour ambition de prévenir la pauvreté des enfants et des jeunes. Sa mission consiste à lutter contre le déterminisme social qui menace l'avenir d'une jeunesse défavorisée.

Break Poverty Foundation identifie et soutient des projets à fort potentiel en France dans les domaines d'intervention suivants : la petite enfance ; le décrochage scolaire ; l'insertion professionnelle des jeunes.

Créé par Denis Metzger, Président de Chequers Capital, fonds d'investissement européen, le fonds de dotation souhaite mettre l'innovation, la rigueur, la mesure de l'impact et le pouvoir de démultiplication au cœur de sa mission.

Pour en savoir plus : www.breakpoverty.com

Notes concernant les auteurs

Pierre Derieux est membre fondateur de Break Poverty Foundation et allié du Mouvement ATD Quart-Monde. Depuis 4 ans il accompagne un groupe de jeunes d'un Quartier Prioritaire en Seine Saint-Denis. Auparavant, il a passé 25 ans dans l'industrie et le conseil. Il a notamment été dirigeant du cabinet BCG (Boston Consulting Group).

Christophe Sanchez est directeur des programmes au sein de Break Poverty Foundation. Après un doctorat portant sur la pauvreté, il s'est spécialisé dans l'analyse des impacts sociaux des initiatives d'intérêt général et particulièrement dans les actions visant à prévenir la pauvreté des jeunes.

Remerciements :

Ce rapport n'aurait pas pu être produit sans les contributions importantes d'Albane Akoun, Emilie Givert, Marie Lesage Moretti, Marie Metro-Savelli, Joachim Taïeb.

Les auteurs tiennent aussi à remercier Denis Metzger et Valérie Daher pour leurs contributions au pilotage de l'étude.

Ils tirent leur chapeau à Corinne Veron-Durand pour la conception graphique du rapport et à Print-Team pour l'impression.

Pour en savoir plus :

Si vous souhaitez participer à la réflexion sur l'avenir des jeunes en France, vous pouvez contacter :

Pierre Derieux à derieux.pierre@outlook.com

ou Christophe Sanchez à csanchez@breakpoverty.com

